



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1930 MERCREDI 5 FÉVRIER 2014

MUSIQUE

Les fâcheuses rumeurs de Dahmu Manero

Dans son titre sans équivoque sorti depuis les États-Unis, le jeune chanteur hip-hop a ramassé une série de ragots étalés sur plusieurs années qui alimentent les conversations kinoises à propos des artistes musiciens. La chanson revient sur des faits qui fâcheraient plus d'un. Des faits à vérifier mais qu'il ne saurait en aucun cas confirmer de son propre chef. Plusieurs stars locales, et pas seulement vivantes, sont passées au crible.

Dans son refrain, le chanteur hip-hop déclare ne rapporter que des faits entendus et qui, pour certains, sont des secrets de polichinelle. Jusque-là encore méconnu dans sa ville natale, Dahmu Manero a fait ses débuts dans la musique en 2005 dans le groupe de hip-hop nommé Stanton Fam. Il aura fallu « Ba rumeurs » pour que presque neuf ans après Kinshasa fasse sa connaissance.

Page 21

LIGUE DES CHAMPIONS

V.Club prépare activement son match contre Kano Pillars

L'AS V.Club de Kinshasa affronte le 9 février au stade Tata Raphaël de la Kethule, la formation de Kano Pillars du Nigeria en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. Et les Dauphins noirs de la capitale intensifient leur préparation alors que l'échéance du 9 février s'approche. V.Club multiplie des rencontres amicales afin d'avoir assez des matchs dans les jambes avant d'affronter Kano Pillars, car la trêve de la manche aller du championnat a été longue de près de deux mois.

En match de préparation le 3 février au stade Tata Raphaël, V.Club, qui a récupéré ses internationaux revenus du troisième Championnat d'Afrique des Nations avec les Léopards locaux, a renvoyé aux études l'équipe de Force Terrestre, avec un cinglant huit buts à zéro.

Page 21

Primature - FEC

Albert Yuma veut la tête de Matata

Un sévère réquisitoire, dressé contre Augustin Matata Ponyo par le président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) à la faveur d'une récente cérémonie d'échange de vœux, est venu relancer les hostilités entre les deux personnalités. Le président du patronat congolais stigmatise, entre autres, la faible capacité de la politique économique du gouvernement « à générer des emplois décents et durables et à distribuer des revenus qui permettraient de réduire significativement la pauvreté ».

La réplique de l'incriminé ne s'est pas fait attendre. Elle s'articule sur des justifications assorties des contre-chiffres avec, en toile de fond, un satisfecit renouvelé sur l'action gouvernementale dont les effets seraient positivement ressentis aujourd'hui dans tous les secteurs de la vie nationale. Pendant que Matata Ponyo recommande à la FEC de se choisir un nouveau président qui représenterait mieux ses intérêts professionnels, Albert Yuma, de son côté, exhorte le chef de l'État à tenir compte des souhaits du Patronat « lors de la constitution du gouvernement de cohésion nationale tant attendu ».

Page 18



Matata Ponyo et le président de la FEC, Albert Yuma

Droits de l'homme

L'Union interparlementaire préoccupée par le cas Diomi Ndongala



Eugène Diomi Ndongala

Le comité des droits de l'homme de l'Union interparlementaire (UIP) souhaite rencontrer la délégation de la RDC à la cent trentième assemblée de l'Union prévue en mars, à Genève, afin d'échanger sur ses préoccupations. Ce comité, qui dit demeurer profondément préoccupé par la dégradation de l'état de santé de Diomi Ndongala et par les allégations de déni de soins médicaux lui opposé, exhorte à une prise en charge médicale, sans délai, de l'infortuné.

La structure a aussi affirmé engager à nouveau les autorités compétentes à mener la procédure judiciaire dans le plus strict respect des garanties d'un procès équitable conformément aux obligations internationales souscrites par le pays en matière de droits de l'homme.

Page 18

DGDA

Des recommandations pertinentes à l'issue de la 7^e session des directeurs

Les directeurs centraux et provinciaux de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) ont, à l'issue de la 7^e session ordinaire, recommandé la mise en œuvre d'une nouvelle politique de fixation des prix des produits pétroliers afin d'éradiquer la fiscalité pétrolière négative. Ils ont aussi plaidé pour l'application de la technologie de marquage moléculaire sur les produits pétroliers ainsi que pour la non-immixtion des services extérieurs dans le processus de dédouanement. Et pour réaliser les assignations budgétaires imposées à la DGDA (plus de 2,5 milliards de dollars) dans le cadre du budget 2014, le patron de la DGDA, Déo Rugwiza, a invité son personnel, à différents niveaux, à se mettre au travail en appliquant correctement les dispositions du code des douanes, du code des accises, du tarif des droits et taxes à l'importation et à l'exportation.

Page 19

ÉDITORIAL

Sotchi

Il y a, bien sûr, l'événement sportif sur lequel se focalisera, deux semaines durant, l'attention de la planète tout entière. Avec son déferlement d'images, de couleurs, de bruits, d'émotions, de performances, de victoires et de défaites. Avec aussi ses suspens qui tiendront en haleine les quatre-vingt-dix nations participant à ces vingt-deuxièmes Jeux olympiques d'hiver.

Et puis il y aura l'affirmation de la puissance russe retrouvée à travers une série de manifestations toutes plus belles les unes que les autres, dont le grand maître sera Vladimir Poutine. L'homme qui a tiré la Russie du gouffre dans lequel elle était tombée après l'effondrement du système communiste au début des années quatre-vingt-dix du siècle précédent.

Au-delà du sport qui, bien sûr, figurera au cœur de ces Jeux, ce qui va s'imposer sous nos yeux ébahis n'est pas autre chose que la résurrection d'une nation qui sut se débarrasser d'une idéologie destructrice, renouer avec ses traditions et son histoire, reprendre ainsi sa place au plus haut niveau de la communauté internationale. Toutes choses qui étaient apparues dans le cours des dernières années, mais qui prendront, à l'occasion de ces Jeux olympiques d'hiver, une dimension planétaire.

Si Vladimir Poutine a choisi d'investir à Sotchi l'équivalent en roubles de quelque trente-sept milliards d'euros, ce n'est évidemment pas dans le but de faire de cette petite ville des bords de la mer Noire une cité accueillante et bien équipée. C'est pour démontrer, comme ses lointains prédécesseurs les tsars, que la Russie a aujourd'hui tout autant qu'hier les moyens matériels et la force morale nécessaires pour imposer sa présence parmi les plus grandes nations. L'objectif poursuivi est fondamentalement politique.

Quitte à confondre allègrement les genres, disons que le sacre de Sotchi pendant deux longues semaines en tant que capitale sportive du monde obéit à la même logique que le refus de laisser les Occidentaux agir à leur guise en Syrie. Il signifie de façon claire que la Russie entend peser à nouveau de façon décisive dans la gestion des affaires du monde. C'est en quelque sorte un avertissement sans frais (ou presque) adressé à la communauté internationale.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le MCDDI tiendra son congrès ordinaire en septembre

L'information, livrée le 3 février à Brazzaville, lors de la clôture du séminaire destiné aux secrétaires généraux des départements, des communes, des districts d'arrondissements ainsi qu'à certains cadres, élèves et étudiants, a mis en arrière-plan les autres conclusions. On retiendra que le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) tiendra son congrès ordinaire du 26 au 28 septembre 2014.

Ces assises font partie des activités inscrites dans le Plan d'action annuel du comité national du parti,

l'œuvre littéraire du président-fondateur du parti, Bernard Kolelas ; aux rapports fonctionnels entre le MCDDI et ses alliés ; à la préparation des élections locales et sénatoriales ; au plan de communication ; à la discipline au sein du mouvement et au programme du MCDDI se rapportant à l'hygiène de vie et à la santé.

Relations avec le PCT

Le secrétaire général adjoint, Euloge Landry Kolelas, a indiqué que les péripéties regrettables ayant caractérisé la vie de cette alliance relèvent désormais du passé. Le 12

motivations qui ont conduit aux concertations politiques d'Ewo et de Dolisie, le secrétaire national chargé des questions électorales, Simon Diassakoula, a fait un rappel sur des recommandations de la Convention, à savoir la mise en place d'une commission d'investiture. En outre, le secrétaire général du parti, Guy Brice Parfait Kolelas, a demandé aux secrétaires généraux de mettre en place les commissions locales d'investiture. Il a énuméré, par la suite, les critères à remplir pour la soumission des candidatures aux élections locales et sénatoriales.

Au terme des débats, les participants venus de tous les départements du Congo, ont formulé des doléances qui se résument à la vulgarisation de l'idéologie du parti ; à la mise à la disposition de tous les secrétaires généraux des armoiries du parti ainsi que l'effigie du président-fondateur ; à la formation des ressources humaines pour préparer la relève à tous les niveaux ; au renforcement des actions de communication auprès de la jeunesse ; au suivi des militants et à l'élaboration de la stratégie de communication pour améliorer la visibilité du secrétariat général.

Des ordinateurs portatifs pour tous Il a été remis à tous les secrétaires généraux des ordinateurs portatifs, des registres et des motos pour leur permettre d'organiser le recensement de tous les militants dans la perspective de l'attribution des cartes de membres. «*C'est vous qui devez aller vers les militants et non les militants qui doivent venir vers vous. Les moyens roulant qui vous sont remis vous permettront la mobilité*», a expliqué Guy Brice Parfait Kolelas.

Notons que ce séminaire avait pour thème principal: «*Respect de la vie humaine, dignité de la personne et son épanouissement*».

Roger Ngombé



Guy Brice Parfait Kolelas

qui a constitué également un des sous-thèmes de ces assises. Il avait été développé par le secrétaire national à l'organisation et à la mobilisation, Philibert Malonga. De même que l'établissement décentralisé des cartes de membres fait partie aussi de ce Plan d'action annuel, exercice 2014. Les autres sous-thèmes se rapportaient à

novembre 2013, les deux formations politiques avaient aplani leurs divergences de vues et d'actions au terme des échanges contradictoires et directs. Les deux partis, a-t-il ajouté, avaient convenu de réhabiliter le comité technique, organe de suivi et de gestion de l'alliance.

À propos des élections locales et sénatoriales, après avoir évoqué les

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FIBRE OPTIQUE

Le Congo opte pour une interconnexion à haut débit avec ses voisins

Le ministre des Postes et des Télécommunications du Congo, Thierry Lezin Mougalla, l'a affirmé le 4 février à Brazzaville à l'issue des travaux des experts et consultants sur le projet Central African Backbone (CAB).

Cette année 2014 est placée comme date butoir pour assister aux différentes étapes du lancement de la fibre optique. «L'année 2014 sera l'occasion de la mise en œuvre effective après ce lent et nécessaire travail de réflexion et de mise en route technique, de l'interconnexion avec nos pays voisins dans les faits», a-t-il déclaré.

Il faut signaler que les travaux de la

réunion régionale, précédés par la réunion technique des experts et consultants du CAB, visent à créer les conditions de l'interconnexion des ré-

seaux nationaux de télécommunication des pays respectifs (Cameroun, Tchad, République centrafricaine, Gabon, Sao Tomé et Príncipe, Répu-

blique démocratique du Congo et Congo). Selon le ministre Mougalla, de telles rencontres démontrent la solidarité des États africains et la volonté politique des chefs d'État quant à une intégration de plus en plus soutenue des économies.

d'une croissance économique inclusive, forte et réductrice de la pauvreté et de la fracture numérique dans l'ensemble des pays interconnectés», a-t-elle ajouté.

Les participants à cette réunion assurent le suivi des recommandations des différentes réunions régionales sur l'interconnexion. À terme ils devront lancer le processus d'établissement d'un régime d'interconnexion des différents réseaux de transmission en fibre optique. Selon les organisateurs, les résultats des travaux seront observés à la loupe.

«Les délibérations de nos travaux, sur la base des résultats des réflexions émises par les experts, visent fondamentalement à donner un nouveau souffle à ce projet qui a déjà fait l'objet de plusieurs rencontres tant bilatérales que multilatérales», a défini Thierry Mougalla. En sus, en décidant de procéder à l'interconnexion de leurs réseaux, les gouvernements d'Afrique centrale concourent à initier une action concertée face aux défis que doivent relever les pays de la Cémac et de la Céac en cette matière, et d'accès des pays enclavés aux câbles sous-marins.

Parmi les invités à l'ouverture de cette réunion, le ministre des Postes, des Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la République démocratique du Congo, Tryphon Kin Kiey Mulumba ; de l'ambassadeur du Gabon ; du secrétaire général adjoint de la Céac ; du représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en Afrique centrale.

Nancy France Loutoumba



Le présidium, crédit photo Adiac

Les décisions des experts

Prélude à la réunion ministérielle du Central African Backbone (CAB), les consultants et tous les acteurs évoluant dans la télécommunication se sont retrouvés à Brazzaville.

La réunion était organisée par l'unité de coordination du projet CAB (Central African Backbone) Congo sous la tutelle du ministère des Postes et Télécommunications. Les experts ont échangé sur le régime dans lequel devra se faire les interconnexions entre les États et sur le mécanisme du processus. Ils ont aussi orienté leur réflexion à la construction de l'infrastructure, la gestion, le cadre réglementaire et sur les accords nécessaires entre les États.

Ainsi, la réunion ministérielle du CAB a eu un double enjeu. L'accord d'entente (MOU) contiendra toutes les recommandations que les États devront finalement signer chaque fois qu'ils seront prêts. «Pour donner une force politique à ces accords, on va rédiger une déclaration de Brazzaville, qui encourage l'élaboration de ces accords d'interconnexion bilatérale avec des éléments communs à l'ensemble des pays, et ajouter le cas par cas selon la structuration

du secteur national», a déclaré l'un des experts.

La réunion ministérielle du CAB se présente comme une harmonisation au développement des infrastructures des projets multiples entre les États. «Le Congo ne peut pas engager la construction des infrastructures à un endroit où aucun autre État n'arrivera. Il s'agira de dire aux ministres que si nous choisissons un tronçon c'est que nous nous engageons à le construire (...). C'est une coordination conjointe que nous voulons mettre en place. Une autre façon d'entente afin de déployer les infrastructures pour avoir une réelle intégration sous-régionale», ont expliqué les experts.

Cependant, cette réunion technique a également été une occasion pour les participants de faire un point sur l'état d'avancement des interconnexions des réseaux dans les différents pays (Cameroun, République démocratique du Congo, Tchad, Gabon). La République centrafricaine n'a pas pu rejoindre le groupe suite aux événements socio-politiques que traverse ce pays.

N.F.L.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Timco entrevoit d'augmenter sa production

La société spécialisée dans la menuiserie industrielle compte doubler sa capacité de production mensuelle de portes de 100 à plus de 200 pièces.

Cette perspective interviendra d'ici à deux mois pour le secteur menuiserie intérieure et le développement de l'ébénisterie pour l'agencement d'espaces (pharmacie, boutique, villas, etc.). Le directeur général, Fabrice Monti, l'a déclaré le 3 février à Brazzaville. Au cours de l'entretien, Fabrice Monti a fait part de son ambition de développer un marché local concurrentiel face à la qualité des pays développés en la matière. «Tout en étant maître ébéniste, je trouve que le bois congolais ne doit pas partir à l'étranger et qu'on peut le transformer sur place», a-t-il jugé.

Jean-Marc Boukoro Nkombo, promoteur congolais, est décidé à inonder le marché congolais en premier lieu. En effet, au stade actuel, il a comme clients des particuliers et des institutions. Timco a reçu la commande pour la fabrica-



Le ministre Isidore Mvouba en pleine visite, crédit photo Adiac

tion de 4.212 portes au profit de l'université en construction à Kintélé. Ainsi pour y parvenir, la société compte sur l'acquisition des machines lui permettant de produire en plus grand nombre, avec en perspective la baisse de ses prix.

Le personnel mérite d'être formé

Actuellement, Timco compte 72 travailleurs dont 3 étrangers ; La société espère atteindre 200 employés. Cependant, la qualité de la main d'œuvre laisse à désirer, car le travail du bois est exigeant et nécessite délicatesse et précision. «Les difficultés que je rencontre

sont d'ordre qualitatif et de compétences humaines. Il faudrait vraiment créer des écoles pour développer cette expertise et ce travail avec les machines de découpe de bois», a conclu le maître ébéniste. La société Timco s'approvisionne auprès de la Congolaise industrielle du bois (CIB), une entreprise installée à Pokola dans la Sangha. Elle fabrique des portes, fenêtres, meubles et autres accessoires sans compter l'aménagement. La transformation se fait sur place.

Le ministre Mvouba crée le déclic

La société a reçu le ministre Isidore Mvouba, le 3 février. Il s'agit, pour le gouvernement, d'appuyer, encourager et accompagner toutes les initiatives de création d'industrie. Cette descente a été également une occasion pour le ministre de faire la promotion du local content. «Timco est une menuiserie industrielle. Si on est venu là c'est pour créer un déclic au niveau des Congolais qui peuvent investir chez eux. Ici c'est un Congolais qui a pris le risque de

créer cette menuiserie industrielle qui fabrique des produits de très bonne qualité, forme les Congolais et les embauche. On donne du travail aux Congolais, un moyen de lutter contre le chômage des jeunes dont on parle souvent», a signifié le ministre de la Promotion du secteur privé.

Tout en encourageant l'initiative, le ministre a promis à la société de trouver un début de solution sur le désaccord qui oppose Timco à l'État. En effet, la société a signé un accord d'établissement depuis 2011 avec le gouvernement, mais cet accord est mal appliqué. Parfois le responsable de la société Timco rencontre des obstacles liés à l'excès de zèle des agents des impôts. «Nous sommes là pour faciliter l'installation et le travail des promoteurs. Avec le ministre des Finances, nous saurons trouver la solution pour aider au mieux Timco qui fait un travail de qualité», a assuré le ministre Isidore Mvouba.

N.F.L.



FEDERATION DES MUCODEC

Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

Les Assemblées Générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars 2014.

Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux et ainsi participer activement à la vie de votre Caisse Locale.

DELEGATION BRAZZAVILLE – POOL - LIKOUALA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 4 mars	14 heures	Moungali	Palais des congrès
Mercredi 5 mars	14 heures	Makélékélé	
Jeudi 6 mars	14 heures	Plateau des 15 ans	
Vendredi 7 mars	14 heures	Ouenzé	
Samedi 8 mars	09 heures	Bacongo	
Lundi 10 mars	14 heures	Talangai	
Mardi 11 mars	14 heures	Poto - Poto	
Mercredi 12 mars	14 heures	Brazza Centre	
Jeudi 13 mars	14 heures	CCF	
Vendredi 14 mars	14 heures	Tsiémé	
Samedi 15 mars	09 heures	La Gare	
Lundi 17 mars	14 heures	Kinkala	Salle MATSOUA
Mardi 18 mars	14 heures	Impfondo	Salle des fêtes de la Préfecture
DELEGATION POINTE- NOIRE -- KOUILOU – NIARI – BOUENZA - LEKOUMOU			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Mouyondzi	Maison commune
Mercredi 12 mars	14 heures	Madingou	Préfecture
Jeudi 13 mars	14 heures	Nkayi	Salle SARIS
Vendredi 14 mars	14 heures	Sibiti	Maison commune
Samedi 15 mars	09 heures	Dolisie	Salle ENI
Lundi 17 mars	14 heures	Fond Tié - Tié	Forum MBONGUI
Mardi 18 mars	14 heures	Grand Marché	
Mercredi 19 mars	14 heures	Mvou - Mvou	
Jeudi 20 mars	14 heures	Tié - Tié Centre	
Vendredi 21 mars	14 heures	Loandjili	
Samedi 22 mars	09 heures	Centre Ville P/N	
Lundi 24 mars	14 heures	Tchimbamba	
Mardi 25 mars	14 heures	Tchikobo	
DELEGATION PLATEAU – CUVETTE - SANGHA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Djambala	Maison de la femme
Mercredi 12 mars	14 heures	Gamboma	Bar Maison Blanche
Jeudi 13 mars	14 heures	Boundji	Bar MOLOMBA
Vendredi 14 mars	14 heures	Ewo	Salle du Conseil Départemental
Samedi 15 mars	14 heures	Owando	Réfectoire ENI d'Owando
Lundi 17 mars	14 heures	Oyo	CEG SASSE IPA
Mardi 18 mars	14 heures	Makoua	Salle des sœurs
Jeudi 20 mars	14 heures	Ouessou	Lycée
Vendredi 21 mars	18 heures	Ngombé	Siège du Comité du village
Samedi 22 mars	14 heures	Pokola	Ecole primaire
Mercredi 26 mars	14 heures	Mossaka	Bar KOUMOUS

Rejoignez-nous !

PEUPLES AUTOCHTONES

Les acteurs du Fipac signent un cahier des charges

En vue du bon déroulement de la 3^e édition du Forum international sur les peuples autochtones d'Afrique centrale (Fipac), qui se tiendra du 4 au 7 mars dans la Likouala et la Sangha, un cahier des charges a été signé le 4 février à Brazzaville, entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac), le Congo, la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) et le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes d'Afrique centrale.

Cet agenda recommande, entre autres : la prise en charge du déplacement des participants à l'aller comme au retour ; la réservation d'une salle de réunion pour des rencontres à huis clos, parallèlement à la salle de conférence où se dérouleront les débats ; la mise en place des équipements informatiques nécessaires pour faire fonctionner le secrétariat ; l'accueil des délégations ministérielles, des délégués des États membres ainsi que du directeur général de la Céac.

«Après les éditions de 2007 et 2011, le Fipac entre en cette année 2014, dans sa phase de maturité, dont l'une des manifestations est une préparation plus élaborée des différentes étapes du déroulement de la troisième édition», a déclaré Roger Tchoungui, représentant le secrétaire général de la Céac. «Grâce à la signature du cahier des charges par les quatre parties pre-

nantes, nous aurons l'occasion de constater la splendeur et l'opérationnalisation du site qui sera dédié au Fipac à Impfondo», a-t-il ajouté.

Cette 3^e édition marque, selon la Céac, une transition entre les deux premières éditions consacrées à la promotion de la valeur sociale et culturelle des savoir-faire des peuples autochtones, vers la promotion de la valeur économique de ces savoirs qui constitue l'une des voies pour l'amélioration des conditions de vie des populations et la création d'emplois.

Représentant pour sa part le gouvernement congolais, le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, a remercié la Céac pour son implication et son accompagnement permanent sur les sujets relatifs aux peuples autochtones. «Plus le temps passe, et plus notre processus est en train de se raffermir. Aujourd'hui, nous pouvons nous rendre compte qu'il a gagné en notoriété au niveau des Nations unies et des partenaires au développement qui, eux aussi, continuent de nous soutenir», a-t-il souligné.

Le prochain Fipac se tient sur le thème «Populations autochtones, savoir-faire traditionnels et économie verte». Il vise aussi le rétablissement des relations équitables entre les autochtones et les autres peuples au niveau de la sous-région.

Lopelle Mboussa Gassia

ZONE INDUSTRIELLE DE MALOUKOU

Cinq usines entrent dans la phase de production

Quatre membres du gouvernement se sont rendus à Maloukou tréchet le 2 février dernier. L'initiative est du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya. Il ressort de cette mission que sur les quinze usines attendues dans le cadre du complexe commercial et industriel, cinq sont entièrement achevées.

Les usines actuellement achevées sont consacrées entièrement à la fabrication de matériaux de construction. Il s'agit tout d'abord de l'industrie de rotomouillage, spécialisée dans la fabrication des tonneaux et autres objets en plastique. Pour cette première production test, l'unité a déjà produit une importante quantité de tonneaux en plastique dont la qualité et le design ont été appréciés par les membres du gouvernement qui ont ensuite visité l'unité industrielle des produits galvanisés.

Cette usine produit actuellement, à titre expérimental, environ 500 tonnes de tuiles et de tôles.

Passant également en revue l'atelier mécanique de fabrication des pièces de rechange automobile, les membres du gouvernement ont été émerveillés par le travail abattu par les jeunes ouvriers dont la plupart sont des Congolais. Dans cet atelier de métal-mécanique, se fabriquent déjà des pièces de rechange

(écrous et autres sortes de pièces).

Nous aurons à satisfaire d'abord la demande nationale

Parmi les structures achevées, on note l'usine de fabrication des tubes et tuyaux en PVC. Spécialisée dans la production de tuyaux en plastique, l'unité produit pour l'heure, environ 500 tuyaux de diverses sortes et dimensions par jour. La délégation a bouclé sa ronde par la visite de l'industrie de

venir voir comment les travaux se déroulent. Sur 16 usines attendues et les entrepôts, cinq sont effectives. Le chronogramme est bien tenu», s'est réjoui le ministre. Et le ministre d'État Isidore Mvouba de commenter: «Je suis très agréablement surpris du travail qui se fait ici et j'ai vu combien le site est impressionnant. Je suis vraiment satisfait car sur la vingtaine d'entreprises attendues, cinq sont déjà achevées et



Les membres du gouvernement assistent à la production des tôles (crédit et photo adiac)

carrelage et de revêtements en céramique où se fabriquent des carreaux et autres produits dérivés. Les ministres ont aussi marqué leur attention sur un grand magasin de stockage.

D'après le ministre Jean-Jacques Bouya, au mois de mars, dix usines seront prêtes. En juin prochain, toutes les usines pourront être réceptionnées. «C'est très satisfaisant car il fallait, à mi-parcours,

vont produire des produits congolais. Nous aurons à satisfaire d'abord la demande nationale avant d'exporter».

Le complexe industriel de Maloukou est une composante de la zone économique spéciale de Brazzaville, a rappelé le ministre des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault. À terme, le projet générera plus de 10.000 emplois.

Firmin Oyé

COMMISSION NATIONALE D'INVESTISSEMENT

Allègement des taxes pour 21 entreprises

Sur 46 dossiers examinés par la Commission nationale d'investissement, 26 paieront moins de taxes et d'impôts une fois en activité. Cette facilitation fiscale-douanière accordée par l'État congolais a pour objectif d'encourager l'installation des entreprises porteuses d'emplois.

Ces entreprises bénéficiaires, spécialisées dans la foresterie, l'agriculture et l'agroalimentaire, sont, entre autres : Kimpa Industrie, Afriwood Industries, la société Top 69, Integrated Logistic Services. Estimé à 10.015 milliards FCFA, le coût de leurs investissements devrait aboutir à la création de 8.500 emplois stables. «Ces dossiers ont été examinés conformément à la réglementation, parce que l'on ne donne pas d'avantages fiscales-douaniers à qui voudra les avoir. La réglementation prévoit un certain nombre de prin-

cipes et de critères à remplir avant de bénéficier des avantages de la charte des investissements», a indiqué le directeur de cabinet du ministre des Finances, Jean Raymond Dira.

Concernant les dossiers restants, quinze nécessitent des renseignements complémentaires et huit autres un complément d'informations sur les secteurs d'activités dans lesquels ces entreprises sont qualifiées. «Si ces sociétés complètent ces informations, le nombre de bénéficiaires passera à 44. Il y a des secteurs spécifiques pour lesquels il faut qu'un certain nombre de normes techniques soient respectées en vue de leur réalisation», a souligné le directeur général de l'Économie, Michel Niama. Notons que pour avoir déjà bénéficié des faveurs de l'État sur la réduction des taxes, deux demandes soumises à la

commission ont été écartées. Encourageant les investisseurs à venir au Congo, la direction générale de l'Économie, chargée du secrétariat de cette commission, s'est engagée à s'appliquer lors du traitement des dossiers afin de satisfaire les requêtes qui reprendront aux normes prescrites. «Nous partons du principe selon lequel le Congo est en pleine croissance et il est de notre devoir, en tant qu'État, d'encourager ceux qui veulent réellement investir dans le pays. Que ce soient les nationaux ou les étrangers», a indiqué le directeur de l'Économie, avant d'ajouter que le Congo était disposé à accompagner les investisseurs. «Ceux-ci devront à leur tour, créer des emplois et de la valeur ajoutée permettant de régler tant soit peu la question du chômage», a-t-il affirmé.

Lopelle Mboussa Gassia



Intérim
Recrutement
Placement de personnels

Contact : (+242) 01 077 75 03
/ 06 873 20 30
18 avenue des 3 Martyres
2^e étage Moungali Brazzaville
Societe.noba@yahoo.com
www.societenoba.com

DERNIÈRES INSCRIPTIONS JANVIER 2014

À l'école hôtelière de Genève à Casablanca (MAROC)
(parmi les 10 meilleures écoles hôtelières mondiales).

Formation intensive qualifiante en Management hôtelier niveau Bac.
Renseignement : Maisons de la jeunesse NJECO Association ELJC.
Tél : 04 486 43 70/ 06 666 85 81/ 05 521 52 37

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commission-

naire de transport, acconier,...)

- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 12 Février 2014 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Horaires : 18H - 20H

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage) ; M.SYS

Contact : 06 937 60 54 /
05 556 90 64

**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ
AVIS DE PRE-QUALIFICATION**

République du Congo
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire
Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2,
la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD.
Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire. Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible).

Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots. Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'offres devraient être lancés le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « *Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z* ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Jonathan QUINTON
Base Total E&P Congo
Km4 Quartier Ouest
B.P. 781 POINTE-NOIRE
République du Congo
(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55
jonathan.quinton@ucac-icam.com

ACTION HUMANITAIRE

Le Japon vole au secours des réfugiés reçus dans la Likouala

Le gouvernement de la République du Japon a offert le 4 février à Brazzaville, à la République du Congo, un don de vivres destiné aux réfugiés centrafricains et de la République démocratique du Congo, basés dans le département de la Likouala au nord du Congo.

La cérémonie de réception du don s'est déroulée entre l'ambassadeur du Japon au Congo, Yoshimasa Tominaga, et la directrice de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Marie Céline Tchissambo Bayonne, en présence du représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, David Bulman. D'une valeur de 1,3 milliard de FCFA, ce don est composé de 1.312 tonnes de farine de maïs et 667 tonnes de petits pois. Il sera distribué, à travers le ministère des Affaires sociales, aux réfugiés de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo vivant dans le département de la Likouala.

En remettant ce don à Marie Céline Tchissambo Bayonne, l'ambassadeur japonais a précisé qu'il venait aider le Congo à venir en aide aux populations en détresse vivant sur son ter-

ritoire. «*Il incombe au ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, de rendre service à cette population vulnérable pour construire une société inclusive et résiliente*», a-t-il expliqué, saluant par ailleurs les efforts du Congo vis-à-vis de ces réfugiés.

Pour sa part, le représentant du PAM au Congo, David Bulman, a informé que le PAM assiste actuellement environ 41.000 réfugiés dont 30.000 originaires de la RDC, pour lesquels le processus de rapatriement est en cours, et 11.000 Centrafricains dont le nombre s'accroît chaque jour en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire dans ce pays en proie à des violences depuis le coup d'État du 24 mars 2013. «*Nous sommes convaincus que ce don contribuera à améliorer le statut alimentaire et nutritionnel desdits réfugiés*», a-t-il conclu.

La directrice de cabinet de la ministre a, de son côté, salué les bons rapports qui existent entre le Congo et le Japon. «*Cette contribution d'une valeur de 2.569.355.96 US\$ ayant servi à l'achat des tonnes de farine de maïs et de petits pois, que je reçois*



La remise symbolique du don

aujourd'hui au profit des réfugiés de la République démocratique du Congo et ceux de la République centrafricaine, traduit clairement la volonté du gouvernement japonais d'œuvrer pour le bien-être de tous ces réfugiés présents dans le Nord de la République du Congo», a-t-elle renchéri.

Rappelons que la République du Japon n'en est pas à son

premier geste à l'endroit de la République du Congo. Elle lui a offert récemment 342 tonnes de boîtes de conserves de poisson, destinées au programme des cantines scolaires mis en œuvre par le PAM au profit des enfants. Toujours au profit du programme des cantines scolaires, une contribution d'une valeur d'environ 2.481.082 dollars américains avait été faite par le passé et avait permis au

PAM d'acheter du riz et des conserves de thon, dont le stock s'est épuisé au cours de l'année scolaire 2011-2012. Le Japon a également offert une contribution de 1.000.000 dollars américains au profit des projets «Filets de sécurité» qui assistent les ménages vulnérables dans les zones périurbaines de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Tiras Andang

SANTÉ

La Banque mondiale annonce une aide financière au secteur privé

Cette aide permettra aux médecins et autres personnels de la santé d'ouvrir des structures sanitaires en vue de permettre à la population congolaise de bénéficier des soins de qualité.

La représentante de la Banque mondiale (BM) au Congo, Sylvie Dosso Kouamé, l'a signifié, le 4 février à Brazzaville, à l'issue de l'audience avec le 2^e vice-président de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ossiala. Doter ce secteur d'un cadre légal et réglementaire en vue de favoriser son développement a été l'une des questions essentielles de cet entretien. La représentante de la BM a ajouté que cette institution financière se proposait également de renforcer les capacités des acteurs de la santé concernant les méthodes de travail pour l'émergence de ce secteur. La délégation de la BM a également profité de ces instants pour informer les parlementaires sur les contraintes de ce secteur, et notamment son évolution.

En effet, la Société financière internationale du groupe BM, zone Afrique, mène un projet visant à développer le secteur privé de la santé au Congo. Dans ce cadre, cette institution financière se propose d'aider les acteurs du secteur. Pour ce faire, elle entend mener une démarche dans ce sens pour doter le secteur d'un cadre légal et réglementaire afin que les acteurs œuvrant dans ce secteur jouent pleinement leur rôle.

«*Il y a encore d'énormes progrès à faire en ce qui concerne les indicateurs de santé, car le taux de mortalité maternelle et infantile est encore très élevé. Nous pensons que le secteur privé a un rôle très important à jouer; dès lors qu'il peut bénéficier d'un cadre légal et réglementaire qui puisse promouvoir l'utilisation de ce secteur dans le domaine de la santé. Et nous avons donc demandé l'appui du Parlement afin de mettre en place ce cadre légal*», a déclaré Sylvie Dosso Kouamé.

Notons que la BM travaille en collaboration avec l'Alliance pour la santé, un consortium du secteur privé dans ce domaine, et le ministère de la Santé, afin de faire aboutir ce projet.

Josiane Mambou Loukoula

LUTTE CONTRE LE CANCER

La prise en charge jugée nécessaire

En attendant l'institution d'un régime d'assurance-maladie universelle, le directeur général de la Santé, Alexis Elira Dokeckias, a, le 4 février à Brazzaville, lors de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, expliqué la nécessité de favoriser la couverture sociale des malades cancéreux avant la mise en application de cette mesure.

L'humanité a célébré la Journée mondiale de lutte contre le cancer sur le thème «Haltes aux idées reçues». Étant au centre des préoccupations du gouvernement, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, a proposé le projet de loi instituant le régime d'assurance-maladie universelle au Congo, qui a été adopté au cours du Conseil des ministres du 3 février dernier. Ce projet de loi a pour objectif de rendre solvable la demande de soins de santé sur la totalité du territoire national, à travers la prise en charge du patient, par un mécanisme de mutualisation des risques et des ressources.

«*N'ayant pas de ligne budgétaire dans le cadre de la lutte contre le cancer, le gouvernement en fait une préoccupation majeure et réfléchit actuellement sur la possibilité de rendre l'accès aux soins et aux traitements contre la cancérologie, à la portée de tous. Le cancer existe, tout le monde peut l'attraper, et peut aussi l'éviter grâce aux mesures de prévention. Les activités de dépistage sont souvent sélectives, car elles portent souvent sur le cancer du*

col de l'utérus. Il y a très peu d'activités sur le cancer du sein par exemple», a déclaré le directeur général de la Santé.

Plusieurs thèmes ont été développés au cours de cette journée. Il s'agit notamment de la présentation du plan stratégique national de lutte contre le cancer ; et de la présentation du contexte national de la prise en charge de la maladie cancéreuse au Congo, qui est également le thème national de la célébration de cette journée. Ce thème a été développé par Charles Gombé Mbalawa, cancérologue au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.

En effet, la sensibilisation à cette maladie aide les populations à mieux cerner les facteurs de risque et de prévention. Ainsi, un cadre de mise en œuvre a été développé par le ministère en charge de la Santé, afin d'éliminer et de contrôler les types de cancer évitables. Le tabagisme, l'alcool, l'excès de poids, le virus d'hépatite B favorisent le cancer du poumon, de l'intestin, du sein, de l'utérus, du pancréas, de l'œsophage, du rein et de la vessie. L'exposition aux rayons ultraviolets et aux champs magnétiques est également l'un des facteurs favorisant le cancer. «*Cette maladie peut être traitée et guérie. C'est une maladie très grave qui est caractérisée par une multiplication anarchique et incontrôlée des cellules humaines qui touche tous les tissus et les organes. En dépit de son existence scientifiquement prouvée, le cancer n'est toujours*

pas reconnu comme une maladie naturelle. Cette interprétation erronée du cancer, entretenue par l'ignorance est à l'origine du dépistage tardif de la maladie causant ainsi des décès. Pourtant un dépistage précoce du cancer sauve la possibilité d'un traitement moins coûteux. Plus le dépistage est fait à temps, plus le malade maximise ses chances de guérison», a insisté Alexis Elira Dokeckias.

L'un des buts recherchés est de permettre à la population de se faire dépister à temps. L'objectif est de contribuer d'ici à 2017, à la réduction de la morbidité et de la mortalité due au cancer et à améliorer la qualité de vie des patients cancéreux. Comme objectif spécifique, il s'agit de définir un cadre administratif et réglementaire dans la mise en œuvre de la lutte contre le cancer au Congo, de prévenir le cancer, de renforcer les capacités des centres de santé intégrés, d'assurer la prise en charge, et de mobiliser les ressources nécessaires à la prise en charge des malades.

Force est de constater qu'au Congo, les patients se rendent à l'hôpital lorsque le cancer a atteint un stade très avancé. Faute de moyens, la plupart des patients abandonnent le traitement jugé trop coûteux pour leur bourse. Au niveau des structures sanitaires, on note également une insuffisance des équipements et des ressources humaines limitées, d'où la nécessité de renforcer le partenariat public-privé.

J.M.L.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Congo conclut une convention avec l'IRD

Paraphé le 3 février à Brazzaville, le document vise, entre autres, à promouvoir la connaissance scientifique et le développement des compétences des étudiants congolais en année de doctorat, et marque le lancement du programme Allocation de recherche pour la thèse au Sud (Arts-Congo).

Cette convention concerne particulièrement l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, en construction à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville. L'Institut de recherche pour le développement (IRD) entend développer un véritable partenariat pour permettre à la future université de répondre aux exigences de demain. L'objectif final du programme Arts-Congo est de former les futurs enseignants de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Un des axes directeurs de ce programme est d'encourager la circulation des enseignants, des doctorants, de façon à aider la formation doctorale à intégrer l'échelle internationale. Selon le représentant du président de l'IRD, le concept n'est pas celui de la fuite de cerveaux, mais celui de la circulation de cerveaux dans tous les sens. «Le programme Arts doit être considéré comme une porte d'entrée vers l'internationalisation de la recherche et le passage à une échelle internationale, pour donner toutes ses chances à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso», a indiqué Benjamin Buclet, encourageant ce projet

de la présidence de la République du Congo.

20 bourses promises

Présentant les modalités de sélection et de mise en œuvre du programme Arts-Congo, Elise Montet a indiqué que le lancement du processus de sélection pourrait se faire dans la période allant du 15 février à fin avril prochain par appel à candidatures. Le programme qui porte sur le soutien individuel, collectif et institutionnel pourrait connaître son démarrage en octobre prochain. Au total, 20 bourses au maximum seront accordées aux candidats âgés de moins de 50 ans de nationalité congolaise ou étrangère vivant au Congo et pouvant enseigner à la prochaine université. La durée de la formation est de trois ans maximum.

«Au Congo, c'est un programme défini sur mesure à la demande de la présidence de la République. Il est destiné aux ressortissants congolais et aux non nationaux résidents dans le pays et qui pourront demain servir l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Depuis 15 ans nous organisons ce programme de mobilité mais celui du Congo est sur mesure parce que ce n'est pas l'IRD qui le mène puisqu'il est sous financement du gouvernement congolais», a expliqué Elise Montet, à qui revient la charge de gérer ce projet. Yolande Ofouémé Berton a souligné que le cabinet du représentant personnel du président de la République avait anticipé la si-



Échange de documents entre Yolande Ofouémé Berton et Benjamin Buclet

gnature des conventions avec les partenaires fiables pour permettre à cet établissement de ne pas rencontrer trop de difficultés dès son ouverture. D'après elle, l'IRD qui a travaillé longtemps au Congo sous label de l'Orstom, a formé plusieurs chercheurs congolais dont bon nombre ont déjà fait valoir leur droit à la retraite. «Nous avons sollicité l'appui de l'IRD pour nous aider à former les docteurs, mais aussi dans l'avenir à former les techniciens de laboratoire parce qu'il faut savoir que l'Université Denis-Sassou-N'Guesso est un établissement moderne», a-t-elle expliqué. Professeur titulaire à l'Université Marien-Ngouabi, Yolande

Ofouémé Berton a rappelé que le Congo enregistre depuis quelques années un déficit sinon un manque de formateurs. Pour cette première année, a-t-elle ajouté, la formation concerne, entre autres, la climatologie, l'hydrologie, la météorologie, l'anthropologie médicale, la gestion des impacts environnementaux et bien d'autres disciplines qui seront prises en compte dans le lancement de l'appel à candidatures. Quant aux critères, il faut être de nationalité congolaise ; être performant, donc présenter un bon cursus et être détenteur d'un master 2 ou d'un DEA.

Elle a également rappelé que la

construction de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso vise deux objectifs : distribuer le savoir, les connaissances et ouvrir une nouvelle vision de l'enseignement supérieur. «Le partenariat avec l'IRD profitera à tous les acteurs œuvrant dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique», a-t-elle conclu.

L'accord a été signé entre la directrice de cabinet du conseiller du chef de l'État, chargée du développement de l'enseignement supérieur, Yolande Ofouémé Berton, et le représentant de l'IRD, Benjamin Buclet.

Parfait Wilfried Douniama

ÉDUCATION

L'Unesco salue la volonté politique du gouvernement congolais

Le représentant-résident de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) au Congo, Abdourahamane Diallo, qui quitte Brazzaville dans quelques jours, s'est félicité de la volonté politique manifestée par les autorités congolaises dans le domaine de l'éducation.

Abdourahamane Diallo a terminé sa série de visite d'adieux auprès des autorités congolaises le 31 janvier avec le ministre de l'Enseignement supérieur, président de la Commission nationale congolaise de l'Unesco, Georges Moyen. Selon le diplomate onusien, sa mission a consisté, pendant quatre ans et demi, à accompagner la volonté politique et les priorités nationales. «À cet égard, je tenais à saluer cette volonté politique qui est manifestée au plus haut niveau par la proclamation de l'année de l'éducation deux ans successifs (2013-2014). C'est cela qui est le plus important,

nous avons ainsi une volonté politique que nous, partenaires, devons accompagner. Lorsque cette volonté est là, nous avons

un environnement qui est favorable pour cet exercice», a-t-il expliqué à sa sortie d'audience. Il a également salué la disponibi-



Abdourahamane Diallo (à droite) faisait ses adieux à Georges Moyen

lité et la bienveillance des autorités politiques congolaises qui ont, d'après lui, été toujours disponibles et ouvertes au dialogue. Ce qui est très important, a-t-il indiqué, lorsqu'on vient pour aider et accompagner la partie nationale, les ministres, les départements sectoriels et bien d'autres. Abdourahamane Diallo a aussi reconnu l'ingéniosité et l'esprit de créativité des Congolais.

Les deux hommes ont ensuite évoqué la question de la coopération au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur, où quelques chantiers très importants sont en cours d'exécution. Il s'agit, entre autres, du chantier de la stratégie sectorielle de l'éducation au Congo avec la perspective de l'adhésion au partenariat mondial pour l'éducation ; du projet sur la formation des enseignants de primaire, de l'enseignement technique et professionnel, lancé en juillet dernier, dont le ministre de l'Enseignement supé-

rieur est partie prenante pour s'assurer de la meilleure adéquation entre la formation continue et la formation initiale. Il y a aussi un autre grand projet qui bénéficie d'un financement de la coopération chinoise et qui concerne le renforcement des capacités des institutions et centres de formation à l'École normale supérieure, à l'ENI, l'ENBA.

«J'ai tenu d'abord à féliciter Monsieur le ministre pour son leadership à la tête de la plateforme de l'éducation regroupant tous les sous-secteurs de l'enseignement pour dresser une vision de l'éducation dans le pays», a-t-il poursuivi.

Abdourahamane Diallo a enfin traduit sa gratitude au président de la commission nationale de l'Unesco et à son équipe, dont le secrétariat général, pour leur coopération au cours de ses quatre années et demi passées en terre congolaise.

P.W.D.

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Les experts de la CÉÉAC se concertent pour sécuriser l'espace maritime

Le 4 février au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, a ouvert la réunion des experts qui porte sur l'examen des différents dossiers, incluant l'élaboration d'un rapport final des travaux devant être soumis à la validation aux membres de la Commission défense et sécurité (CDS) de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééac).

Dans son intervention, le chef d'état-major régional de la Force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC), représentant le secrétaire général adjoint chargé de l'intégration humaine, de la paix, de la sécurité et de la stabilité, Daniel Saviemba, a salué les présentes assises qui doivent aboutir à des propositions concrètes et pratiques devant faire fonctionner

dans les meilleurs délais le Centre régional de la sécurité maritime en Afrique centrale (CERSMAC), afin de sécuriser davantage les intérêts vitaux en mer de la communauté. «*En effet, en matière de sécurisation des intérêts vitaux de notre communauté, l'actualité dans notre sous-région reste dominée par le récent détournement d'un pétrolier aux larges d'Angola et dont le contenu a été vidé en l'espace de quelques jours aux larges du Nigeria. Comme pour dire que les pirates auront parcouru toute notre façade maritime en aller et retour. Cette situation constitue pour notre part une interpellation sur l'opérationnalisation rapide du CERSMAC. Je ne doute pas un seul instant que la situation aurait été différente si le CERSMAC était opérationnel avec l'activation de ses deux zones*», a-t-il assuré. Et de souligner que face aux enjeux à venir, il est plus que nécessaire et impérieux de doter la communauté d'un dépôt Logistique Ré-

gional, et cela «*malgré les hésitations voire les tergiversations de l'Union africaine à mettre en place la Base Logistique Continentale*», a conclu Daniel Saviemba.

Cette réunion s'articule autour de quatre points : la revue de la situation sécuritaire en Afrique centrale ; l'examen du projet de spécification de l'exercice Loango 2014 qui permettra aux participants de valider le travail réalisé au niveau de la Conférence initiale de planification en focalisant principalement l'attention sur quelques aspects essentiels des spécifications de l'exercice, à savoir : l'organisation complète de la direction de l'exercice, l'armement des postes de commandement, le budget et le calendrier du cycle de l'exercice ; sera également examinée l'opérationnalisation du CERSMAC - dans ce contexte les experts feront le point sur les travaux de construction du siège du CERSMAC à Pointe-Noire, l'examen des

conclusions des études de montée en puissance du CERSMAC, l'analyse des conclusions du sommet des chefs d'État sur la coopération opérationnelle entre les régions maritimes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; figure enfin à l'ordre du jour, le point de situation sur le dépôt logistique régional de la FOMAC.

«*Je me limiterai à vous rappeler que la formation et l'entraînement de la FOMAC par l'entremise des exercices communautaires de simulation des opérations de soutien à la paix prédisposent nos contingents à mieux assurer leurs rôles dans la mise en œuvre des mandats diversifiés et contraignants dans ces types de missions. Ne pas aborder conséquemment ces sujets, c'est faire le lit de la désillusion, de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur*», a déclaré le chef d'état-major général des FAC. «*L'opérationnalisation du CERSMAC est un enjeu pour notre communauté qui est engagée au côté de la CDEAC et*

de la Commission du Golfe de Guinée à prendre toutes les mesures indispensables pour sécuriser cet espace maritime. Celui-ci fait l'objet de plusieurs menaces et actes illicites mettant en péril nos États. Comme précédemment au Cameroun et en Guinée Équatoriale, le récent acte de piraterie au large de la République sœur d'Angola et puis dans les eaux gabonaises et congolaises, montrent combien la menace maritime est réellement présente dans notre sous-région», a poursuivi Guy Blanchard Okoi. La réunion des chefs d'état-major généraux ou des armées, des chefs de police ou de gendarmerie nationale et des hauts fonctionnaires des affaires étrangères, ainsi que des délégués du secrétariat général de la Cééac, est prévue pour ce 6 février. Elle aura pour objectifs de sanctionner le rapport des experts et de formuler les recommandations aux organes décisionnels supérieurs du COPAX.

Guillaume Ondzé

TRANSPORT AÉRIEN

ECAir prend la direction des Émirats arabes unis

La compagnie nationale, Equatorial Congo Airlines (ECAir), lance ce mercredi 5 février son vol inaugural en direction de Dubaï, aux Émirats arabes unis qu'elle entend desservir trois fois par semaine, avec des vols directs, à compter du mois de mars 2014.

Cette ouverture en direction du Moyen-Orient, après l'Europe où elle dessert Paris, marque ainsi la volonté de cette compagnie de s'ouvrir davantage, deux ans après, vers des nouvelles destinations tant africaines que d'ailleurs.

Le lancement de ce vol vers Dubaï coïncide avec la mise en service du deuxième module de l'aéroport international de Maya-Maya, qui se veut un véritable hub au niveau sous-régional avec une fréquence remarquable des vols d'ECAir.

En tant que compagnie nationale, ECAir veut accompagner cette ambition de l'État congolais, d'où son développement continu afin d'offrir une fréquence régulière de vols vers de nombreuses destinations.

Pour le Directeur Général de la compagnie aérienne, Fatima BEYINA-MOUSSA, l'objectif visé est d'augmenter la fréquentation de l'aéroport de Brazzaville qui a déjà atteint un million de passagers l'année dernière.

Faire de Brazzaville la plaque tournante des échanges

C'est l'ambition caressée par Equatorial Congo Airlines qui, profitant de la position géographique du Congo ainsi que de nouvelles infrastructures aéroportuaires, veut être la meilleure compagnie de la sous-région pour amener des milliers de passagers à transiter par Brazzaville, avant de s'envoler vers d'autres destinations. Cela, en vue de redonner au Congo sa vocation de pays de transit.

Cela suppose cependant de nouveaux défis pour les dirigeants de cette compagnie qui envisage d'augmenter progressivement la taille de sa flotte. Avec quatre avions actuellement, ECAir devra disposer de sept avions en 2014, dont un Boeing 767, en attendant d'en compter une dizaine qui fera d'elle l'une des grandes compagnies du continent.

L'acquisition de ces appareils, ouvrira ECAir à plusieurs autres destinations, notamment Libreville, Malabo, Luanda, Bamako, Dakar, etc.

La formation au cœur de la stratégie

Par ailleurs, animée par le souci de faire d'ECAir une compagnie aux standards internationaux en matière de transport aérien, où les normes de sécurité et de sûreté constituent une exigence pour les compagnies africaines dont nombreuses figurent sur la liste noire de l'Union européenne, Fatima BEYINA-MOUSSA place la formation au cœur des engagements pris.

Avec un effectif d'environ 300 employés, la formation de la jeunesse congolaise et le professionnalisme préoccupent la direction générale. ECAir compte à ce jour une vingtaine de jeunes pilotes cadets congolais, dont quatre femmes, en formation auprès des partenaires internationaux de la compagnie.

Deux ans après son lancement, ECAir, créée dans la dynamique de la valorisation des infrastructures aéroportuaires, a déjà transporté plus de 300 mille passagers. La compagnie réalise une rotation moyenne de 36 vols par semaine vers les différentes destinations au départ des trois principaux aéroports internationaux du Congo (Brazzaville/ Pointe-Noire et Ollombo)

Guy-Gervais Kitina

FAO

Lancement de l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

Pour le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, l'agriculture africaine doit devenir le moteur de la croissance dont l'Afrique a besoin pour éradiquer la faim et doper durablement la production vivrière.

Graziano da Silva a fait cette déclaration en marge du sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba (Éthiopie). Il a appelé le continent africain à redoubler d'efforts, déplorant que «*plus d'un Africain sur cinq se voie refuser le droit à l'alimentation*».

Soulignant que la majorité des dix économies à plus forte croissance dans le monde étaient en Afrique, le continent a, selon lui, le pouvoir de faire changer la situation, le défi étant de rendre cette croissance économique «*plus inclusive en misant sur le développement agricole et rural, les femmes et les jeunes*».

Soixante-quinze pour cent des Africains ont moins de vingt-cinq ans. Cette population devrait demeurer essentiellement rurale au cours des trente-cinq prochaines années, avec de nombreux ménages dirigés par des femmes, a indiqué le directeur général de la FAO. «*L'agriculture est le seul moteur de l'économie capable d'absorber cette main-d'œuvre. Un avenir inclusif et durable pour l'Afrique doit passer nécessairement par les femmes, les jeunes et par l'agriculture*», estime-t-il.

Le lancement de l'Année de l'agriculture et de la sécurité économique en Afrique constitue, selon Graziano da Silva, l'opportunité pour les gouvernements de renouveler en 2014 leur appui au développement agricole et de mettre à profit les efforts du Plan détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), lancé en 2003, a-t-il expliqué. «*Pendant de nombreuses années et un peu partout dans le monde, les petits agriculteurs, les communautés pastorales et les pêcheurs artisanaux ont été considérés comme faisant partie du problème de la faim. Or, rien n'est plus inexact. Les agriculteurs familiaux sont déjà les principaux producteurs vivriers dans la plupart des pays, et ils peuvent faire mieux encore avec un juste soutien*», a-t-il poursuivi, convaincu qu'en améliorant l'accès aux services financiers, à la formation, à la mécanisation et à la technologie, on peut transformer les agriculteurs de subsistance en producteurs efficaces. Graziano da Silva s'est félicité de «*l'engagement d'un continent entier*» pour mettre un terme à la faim en Afrique d'ici 2025.

Noël Ndong

LUTTER CONTRE LE PALUDISME

Des chercheurs s'intéressent de plus près au moustique

Une équipe de chercheurs italiens et allemands s'intéresse à l'odorat de l'anophèle comme piste de recherche sur le paludisme.

Depuis quelques années, une équipe internationale impliquant les universités italiennes de la Sapienza (Rome), celles de Florence et de Pise alliées à des chercheurs de l'université de Berlin (Allemagne) a choisi d'explorer les mécanismes sensoriels de l'anophèle. Comme on sait, c'est ce moustique dont la vie est pourtant des plus brèves, qui transmet à l'homme par sa pique la maladie du paludisme. Les scientifiques se sont posé la question : comment ce moustique repère-t-il, au milieu de centaines de cibles possibles, celles à sang chaud comme l'homme ? Le moustique «sent-il» ses proies ? Et

comment le fait-il alors que par ailleurs sa vue n'est pas des plus performantes ? Les personnes exposées à ses piqûres – ou les animaux susceptibles de développer un paludisme – dégagent-elles une sorte de traceur génétique qui les désigne de préférence ? Les moustiques opèrent-ils un «choix» de qui piquer alors que, par exemple, ils peuvent tout aussi bien se ruer sur des aliments sucrés, en putréfaction, odorants, colorés, liquides ou secs comme le font les mouches ?

Les réponses à ces questions ont été publiées dans la revue scientifique PLoSOne, et annoncent le possible développement de nouvelles molécules de soin du palu. L'objet d'étude des scientifiques a été le moustique de la famille des 'Anopheles Gambiae' (Anophèles

de Gambie), qui est le principal vecteur de la maladie en Afrique subsaharienne. Les chercheurs ont pu identifier un groupe de protéines dans les organes olfactifs de la bête qui font que, aussi sûr qu'un missile guidé au laser, les moustiques «fondent sans coup férir sur leurs cibles.

Pour Beniamino Caputo, de La Sapienza, «ce résultat permet de restreindre les analyses futures à un nombre plus limité de protéines, un tiers, impliquées dans le transport des substances vers les récepteurs des membres internes des organismes olfactifs. Un tel nombre limité devient un centre de recherche optimal pour l'identification des molécules impliquées dans le comportement et le choix de la cible du moustique, et donc pour le développe-

ment d'une nouvelle famille de repousseurs ou d'attirants pour la capture». Au total pas moins de 90 protéines entrent en jeu chez le moustique pour capter dans l'air l'odeur dégagée par la cible et se diriger vers elle. Mais, affirme le Dr Caputo, seul un tiers de ces senseurs sont présents dans l'anophèle. C'est donc sur eux que se concentre l'étude actuelle. Les scientifiques affirment qu'une importante frontière de la recherche a été franchie avec la délimitation devenue claire entre les protéines infectantes et les autres pour la transmission du paludisme. Les chercheurs italiens sont ici sur un terrain familier, comme qui dirait. Car c'est bien un médecin italien, le Dr Giovanni Maria Lancisi qui, le premier,

comprit le lien entre paludisme et moustique. D'ailleurs aujourd'hui encore les deux mots pour désigner ce mal, malaria ou paludisme, sont d'origine italienne (palude = marais ; malaria = male + aria, soit mauvais air dégagé par les marais puants où pullulaient les moustiques au 17^e siècle en Italie).

Le fait est que le paludisme reste encore une maladie redoutable aujourd'hui. Malgré sa connaissance chaque jour plus affinée de la part de la communauté scientifique, il continue de toucher 200 millions de personnes, surtout en Afrique au sud du Sahara. Quelques 500.000 malades en meurent chaque année selon les données italiennes.

Lucien Mpama

BUROTOP IRIS **SAMSUNG**
www.burotop.com

Galaxy S4 Zoom :
Zoomez, Capturez,
Communiquez

Talk & Zoom

**Prix spécial
SAINT VALENTIN**
295.000 FCFA HT

Disponible chez BUROTOP IRIS, votre distributeur agréé Samsung.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

**WARID
SO-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

AMIC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

MALI

Une délégation du Conseil de sécurité achève sa mission de prospection

Lors de leur visite de deux jours au Mali, qui s'est achevée le 3 février, les quinze membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont pu observer les efforts d'assistance de l'institution dans ce pays d'Afrique de l'ouest qui retrouve la paix après plusieurs mois de guerre.

En avril 2013, le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour stabilisation au Mali (Minusma) avec pour objectif d'assister les autorités dans leurs efforts afin de s'attaquer aux racines profondes de la crise qui a frappé le pays l'an dernier.

Au cours de cette visite, la délégation onusienne a rencontré le président malien Ibrahim Boubakar Keïta, des responsables du gouvernement et des membres du Parlement. Elle a rencontré également le commandant de l'opération française Serval et le chef de la Mission de formation de l'Union européenne, le gouverneur de la ville de Mopti, située à 600 kilomètres au nord-est de la capitale Bamako, ainsi que des représentants de la société civile. Elle a visité le camp de la Minusma dans cette ville.

Lors d'une conférence de presse au terme de leur visite, les membres du Conseil de sécurité ont déclaré avoir constaté «une volonté manifeste de la part de tous les acteurs maliens de trouver une solution durable à la crise récurrente au Mali». Ils ont réitéré leur disponibilité à travers le représentant spécial du secrétaire général et la Minusma, pour «soutenir les efforts des parties maliennes». Ils ont en outre exhorté tous les acteurs politiques maliens «à entamer des discussions inclusives en vue d'une solution durable sans préalables». Relevant qu'il était «impératif de lancer ces discussions dans les plus brefs délais et avec un calendrier précis», ils ont souligné que l'absence d'un cadre politique inclusif risquait d'être exploitée par des «fauteurs de trouble». Enfin, ils ont encouragé le gouvernement malien à continuer à déployer l'Administration, particulièrement au nord, afin de rétablir les services sociaux de base.

Nestor N'Gampoula

CRISE EN CENTRAFRIQUE

Des camions de marchandises bloqués à la frontière du Cameroun

En raison du conflit et de l'insécurité en Centrafrique, plus de 250 camions transportant des marchandises à destination du pays sont bloqués depuis plus d'un mois à Garoua-Boulai, une localité frontalière à l'est du Cameroun.



Des camions escortés par des soldats burundais

La Centrafrique est un pays enclavé et dépend en grande partie de l'exportation et de l'importation des marchandises du port de Douala, la capitale économique du Cameroun. Dans le corridor d'environ 1 500 km qui mène à Bangui, les actes de violence, de pillage et de brigandage obligent les camionneurs à marquer un temps d'arrêt dans l'espoir d'une accalmie. Mais certains commencent à perdre patience et souhaiteraient rejoindre Douala, où ils ont chargé leurs marchandises. Les syndicats des transporteurs sont inquiets du manque à gagner : certains produits agro-alimentaires comme le poisson, la viande, les oignons, les fruits sont avariés du fait de cette attente. Ils lancent un appel aux autorités centrafricaines pour que le convoi soit assuré par les forces d'interposition de la Misca et de Sangaris. Il faut parcourir plus de 500 km depuis la frontière du Cameroun pour rejoindre la capitale de la Centrafrique, Bangui.

Noël Ndong

INTÉGRATION AFRICAINE

Jacob Zuma soutient le projet d'un marché unique

Lors d'une conférence économique qui s'est ouverte le 3 février à Johannesburg, le président sud-africain a réitéré son soutien au projet d'accord de libre-échange visant à intégrer 26 pays en Afrique de l'Est et en Afrique australe, notant que ce projet était «la première étape d'un marché unique pan-africain».

Le président d'Afrique du Sud, Jacob Zuma, a indiqué que durant le 22e sommet de l'Union africaine tenu du 29 au 30 janvier, ce projet d'accord de libre-échange entre pays d'Afrique avait longuement été discuté. «Nous avons fait d'énormes progrès dans les négociations visant à intégrer 26 pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, soit près de 600 millions de personnes et un PIB total de mille milliards de dollars», a-t-il précisé. «Un marché d'une telle échelle pourrait placer une portion non négligeable du continent sur une nouvelle trajectoire de développement et former la base d'un accord de libre-échange pan-africain créant un marché unique de 2.600 milliards de dollars et de plus d'un milliard d'habitants», a-t-il ajouté.

Ce projet de libre-échange ne date pas d'aujourd'hui. En effet, un accord de principe pour lancer les négociations y relatives avait été signé en juin 2011 à Johannesburg par les dirigeants des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Toutes les personnalités africaines qui militent pour sa concrétisation espèrent que ce



Jacob Zuma

projet a toutes les chances de réussir en raison des taux de croissance sans précédent enregistrés par le continent depuis 2000, grâce notamment aux ressources naturelles du sous-sol. À cela s'ajoutent une augmentation des investissements étrangers et un essor des marchés intérieurs respectifs.

Malgré ces atouts, il faut noter que les échanges commerciaux intra-africains restent entravés par le protectionnisme, la bureaucratie et la corruption. C'est ce qui fait que l'idée d'une zone de libre-échange, évoquée depuis long-

temps, n'a pas abouti jusqu'ici. L'Afrique du Sud bénéficie de l'essor du continent africain. En effet, l'Afrique est le seul continent avec lequel ce pays parvient à dégager un excédent commercial. Il a atteint 147 milliards de rands (13,5 milliards de dollars) en 2013, et ce malgré d'importantes importations de pétrole en provenance notamment du Nigeria, d'Angola et de Guinée Équatoriale. Signalons que les autorités sud-africaines revendiquent la place de premier investisseur direct étranger sur le continent en 2012.

N.N'G.

SOUDAN DU SUD

Des observateurs déployés dans le pays

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (Intergovernmental Authority on Development - IGAD) a dépêché des observateurs au Soudan du Sud pour vérifier le niveau d'application du cessez-le-feu signé le 23 janvier à Addis-Abeba (Éthiopie) entre les délégations du président Salva Kiir et de l'ancien vice-président Riek Machar.

La mission de l'IGAD intervient alors que les deux parties engagées dans le conflit s'accusent mutuellement de ne pas se conformer à l'accord qui stipule notamment de cesser toute action militaire, de protéger les civils et de laisser l'accès aux organisations humanitaires.

Selon un communiqué, une équipe d'avant-garde du comité technique de l'IGAD, qui se trouve depuis samedi à Juba, devrait rencontrer les parties prenantes, dont plusieurs organisations locales et internationales aussi bien dans la capitale que dans d'autres villes du Soudan du Sud. Elle doit mettre en place «le

Mécanisme de surveillance et de vérification pour appliquer l'accord de cessation des hostilités» et évaluer la situation sur le terrain avant de déployer des équipes de surveillance et de vérification dans plusieurs parties du pays.

En attendant que les observateurs de l'IGAD se penchent sur les situations des villes de Juba, Bentiu, Malakal et Bor, où de violents combats ont opposé les rebelles aux forces gouvernementales, le maire de Bor, Nhial Majak Nhia, parle de génocide dans sa ville et aux alentours: «Nous appelons la communauté internationale à venir constater l'horreur; les massacres et le génocide perpétrés à Bor. Il faut que les responsables de ces crimes contre l'humanité soient punis. Donc nous rassemblons des preuves, des témoignages montrant les meurtres de femmes, d'enfants, de vieux, dans leurs maisons ou à l'hôpital. C'est ma priorité. Avant d'enterrer ces victimes massacrées par les rebelles, il faut identifier les corps pour montrer que ce sont les plus vulnérables qui ont été

tués. Ensuite, nous devons réparer les dégâts. La ville est à terre. La plupart des bâtiments sont détruits, tout a été pillé, il n'y a plus de nourriture. Donc j'appelle les agences humanitaires à l'aide.

J'ai parlé de génocide parce que les habitants d'inkas ont été visés par les forces de Riek Machar et assassinés dans leurs maisons. Pour moi, c'est un génocide. Mais le problème de fond n'est pas tribal, il n'est pas entre les Nuers et les Dinkas. Tous les Nuers ne sont pas ennemis des Dinkas. J'appelle les groupes du Soudan du Sud à rester unis, à ne pas viser une communauté. Parce que les horreurs qui se sont déroulées à Bor ne doivent pas se reproduire ailleurs.»

Malgré les affrontements sporadiques qui se poursuivent entre les parties en conflits, des analystes régionaux estiment que la conclusion de l'accord devrait ouvrir la voie à une nouvelle phase des négociations visant à résoudre les questions politiques.

N.N'G.



ECOBANK CONGO a le plaisir de vous informer de l'ouverture de sa nouvelle agence bancaire située à l'intersection de l'avenue de la paix et de la rue Sibiti au quartier MOUNGALI à Brazzaville.
Contact : 06 698 13 23

HSIET YTO HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 , Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



Tracteur HOWO 375CV Avec Remorque conteneur

41.200 000F HT

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Avenue Alphonse Fondère, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



A smiling woman with long dark hair, wearing a white button-down shirt, is the central focus. She is looking towards the camera with a bright smile. The background is a vibrant cityscape at night, featuring palm trees, modern buildings, and a body of water reflecting the lights. The Burj Khalifa is visible in the distance, illuminated with blue and green lights.

**Nous vous ouvrons
les portes du Moyen-Orient**

Brazzaville - Dubaï

3 Vols directs / semaine

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)

+ 971 4 282 21 99 (Dubaï)

relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

TOUR HUMANITAIRE D'AFRIQUE

Escale couronnée de succès pour le Cavour à Maputo

Le Cavour, vaisseau amiral de la coopération italienne, cingle vers Le Cap, dans le cadre de l'Opération Smile Italia.

C'est un chœur unanime d'applaudissements qui s'élève des milieux humanitaires italiens à la fin de l'escale d'une semaine de porte-avion Cavour dans le port de Maputo, au Mozambique. Du 24 au 31 janvier,

cales en moyenne par jour. Enfants et adultes, mères enceintes, ont reçu gratuitement des soins, ont passé des examens très poussés et ont bénéficié des aides en aliments vitaminés de la part des membres de la Croix-Rouge italienne, des médecins militaires et des médecins bénévoles de plusieurs nationalités à bord. Plus de

60 interventions chirurgicales ont été ainsi pratiquées pendant cette escale. Avant Maputo, le Cavour a mouillé à Madagascar puis à Mombasa, au Kenya, où il avait déjà effectué une cinquantaine d'interventions. Une majorité des interventions au Kenya a porté sur des malformations labiales, comme les becs-de-lièvre. Sans aller jusqu'à parler de tou-

risme pour les malades – ce serait exagéré ! – la mission du Cavour au Mozambique a quand-même su allier le souci humanitaire aux préoccupations sanitaires. Maila Gatti, responsable de l' "Opération Smile Italia" à bord du bâtiment explique: «C'est habituellement au bout de 24 heures que les patients sortent de l'hôpital embarqué. Mais grâce à la disponibilité logistique du Cavour; il leur a été offert la possibilité de rester plus longtemps à bord, un logement confortable et les repas leur étant assurés gratuitement.»

Lucien Mpama



Le Cavour

ce navire de la 30e flotte italienne a donné à voir ce que l'Italie appelle «Système pays en mouvement», opérant des malades de tous âges et conditions, distribuant des aides. Engagé depuis mi-novembre dans une opération dite «Smile» (sourire), le Cavour a soutenu au Mozambique une cadence éreintante d'une dizaine d'opérations chirurgi-

cales en moyenne par jour. Enfants et adultes, mères enceintes, ont reçu gratuitement des soins, ont passé des examens très poussés et ont bénéficié des aides en aliments vitaminés de la part des membres de la Croix-Rouge italienne, des médecins militaires et des médecins bénévoles de plusieurs nationalités à bord. Plus de

SAHEL

L'ONU et ses partenaires lancent un plan d'aide humanitaire pour la région

Le plan de réponse stratégique régional de trois ans lancé par les Nations unies va permettre de fournir une assistance à des millions de personnes dans neuf pays de la région du Sahel, à savoir : le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad.

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a indiqué que ce plan vise à mobiliser en 2014 un montant initial de 2 milliards de dollars auprès des bailleurs internationaux. L'appel 2013 pour le Sahel avait demandé 1,7 milliard de dollars et il a été financé à 63%. L'aide internationale en faveur du sahel s'avère urgente puisque quelque vingt millions de personnes sont actuellement vulnérables à l'insécurité alimentaire dans cette région et 2,5 millions d'entre elles ont urgemment besoin d'une assistance alimentaire vitale. On estime que cinq millions d'enfants de moins de cinq ans pourraient souffrir de malnutri-

tion en 2014, et quelque 1,5 million d'entre eux seront atteints de malnutrition aiguë. La violence et l'insécurité ont contraint 1,2 million de personnes à fuir leurs maisons, causant des déplacements internes prolongés et une crise de réfugiés. Pour la coordinatrice des secours d'urgence, Valérie Amos, le plan stratégique pour le Sahel permettra d'assister des millions de personnes, de renforcer la résilience et de sauver des vies. «Le nombre de personnes à risque dans le Sahel n'a jamais été aussi grand et l'ampleur de leurs besoins est telle qu'aucun organisme ou organisation ne peut y faire face seul», a-t-elle déclaré à Rome (Italie).

La stratégie comprend les plans nationaux des neuf pays cités. Elle met l'accent sur de solides partenariats avec les gouvernements et les partenaires au développement, sur une perspective régionale et une périodicité pluriannuelle pour mieux répondre aux causes chroniques des crises. «Notre première priorité est de

nous assurer que les agriculteurs du Sahel ont une saison des semis réussie dans les prochaines semaines, en leur fournissant urgemment des intrants agricoles, a indiqué le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Jose Graziano da Silva. Mais notre responsabilité est aussi d'être sûr que la prochaine sécheresse ne va pas conduire à une autre crise humanitaire grave. Ensemble avec les gouvernements nationaux et les partenaires, nous travaillons à renforcer la résilience des populations du Sahel en produisant des variétés de semences de qualité, en réhabilitant les terres agricoles dégradées, en conservant les eaux pluvieuses et en soutenant l'irrigation à petite échelle.»

Notons que dans le Sahel, la croissance de la population dépasse la légère augmentation de la production agricole en 2013 et l'accès difficile à la nourriture est combiné aux prix élevés sur plusieurs marchés.

Nestor N'Gampoula

Le général Lincoln Ogunewe, élu doyen de la Communauté des conseillers militaires et de police

Conseiller militaire du Nigeria auprès des Nations unies, le général Lincoln Ogunewe a été élu à l'unanimité doyen de la Communauté des conseillers militaires et de police (Military and Police Advisers Community - MPAC) de l'ONU à New York.

Le général Lincoln Ogunewe est le premier Africain à porter ce titre de-

puis la création de l'association, en 1995. Il remplace le colonel thaïlandais Nattawut Sabyeroop. Le MPAC est un groupe informel d'individus exerçant une fonction de liaison ou de conseiller militaire et de police à New York en relation avec les Nations unies. Il a pour objectif de fournir un cadre informel d'échanges profession-

nels d'idées et d'opinions au sein de la communauté, du secrétariat des Nations unies et d'autres organisations sur des questions relatives au maintien de la paix. La familiarisation des nouveaux membres aux méthodes de travail du secrétariat des Nations unies fait aussi partie de sa mission.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

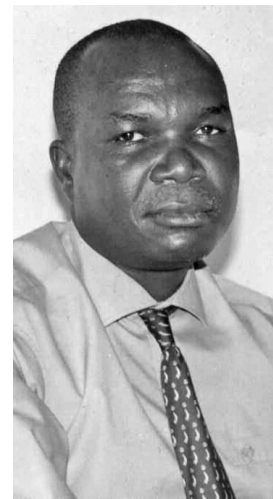
5 février 2011 – 5 février 2014, il y a trois (3) ans jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre frère cadet, frère aîné, époux et père, Jean Félix Léopold Okoko Dreush, ancien directeur départemental des impôts de la Lékoumou.

En ce triste et douloureux jour anniversaire, son frère, le colonel Brice Henessy Okokault, sa sœur Sabine Okoko Ndza, la veuve Méline Mabila, sa fille Mamie Joseph Okoko Mbouale et toute la famille, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite en sa mémoire à la paroisse Sainte-Anne du Congo, le mercredi 5 février 2014 à 6h15.

Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde la paix et le repos éternel.

«Jean Paul» nous ne t'oublions jamais.



6 février 2013 – 6 février 2014, il y a un an, jour pour jour que le Seigneur rappelait à lui notre très chère maman, la veuve Oboyo née Yoa Gabrielle.

En ce jour mémorable, les enfants Oboyo demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard et remercient : les parents, ami(e)s et connaissances, la fraternité mixte Saint François Xavier ; les associations : Paris-soir, Ami(e)s Oyo, Ami(e)s espoir, Mufo et capital de vie ; pour le soutien matériel et financier apporté lors du décès de notre mère. Une messe sera dite le jeudi 6 février à 6 heures en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé.

Que son âme repose en paix.



AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG Actions de Solidarité Internationale recherche pour son projet de prise en charge des filles vulnérables à Brazzaville un Administrateur Logisticien.

Responsabilités principales : Responsabilités financières : gestion financière, gestion de caisse, saisie comptable, suivi budgétaire, approvisionnement, opérations bancaires ; administratives : contrats de travail, fiches de paies, suivi des congés et présences, gestion des aspects légaux (IRPP, CNSS, etc), paiement des factures ; logistiques : gestion des approvisionnements et des stocks, maintenance des équipements.

Profil recherché : Compétences et expérience en gestion financière, administrative et logistique :

comptabilité, trésorerie, suivi budgétaire, aspects légaux et contractuels, gestion RH et logistique ;

Très bonne maîtrise du français (lu, écrit, parlé) ; Très bonne maîtrise Informatique (Word, Excel, Internet) ;

Rigueur, intégrité morale, sens de la collaboration et du dialogue ; goût pour le travail associatif et le programme d'ASI

Salaire proposé : salaire mensuel net de 200.000 FCFA.

Dossier de candidature à retirer à ASI Brazzaville, situé au 168-170, rue Alexandry, Mpissa, Bacongo

Constitution du dossier : CV + Lettre de motivation + Copie des diplômes. **Dépôt du dossier :** avant le 21 février 2014, à envoyer à caroline.huron@asi-france.org, ou à déposer à ASI Brazzaville

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LA CRÉATION DES SITES WEB

Contenu du séminaire :

- Comprendre le concept de site statique et de site dynamique
- S'initier et se perfectionner aux langages de création de sites web : HTML et PHP
- Installer et configurer l'environnement de travail WAMP5 (Server Apache, PHP/MySQL).
- Se familiariser avec la base de données MySQL.
- Connaître la syntaxe des commandes SQL pour créer des requêtes avancées
- Stocker et manipuler les données de la base avec PHP
- Étudier un cas pratique.

Public visé : Débutants et initiés

Début : 13 Février 2014

Durée : 5 semaines.

Coût : 35 000 Frs + 1 marker non permanent.

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo, Marché total (Derrière la fac des droits). M.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

*Offre soumise à conditions

PROGRAMME **MBOTÉ**

Mboté !

Vous faites partie des privilégiés.

Triplez
vos miles
& **bénéficiez**
de nombreux avantages*

Offre
valable
Du 06 Janvier
au 31 mars
2014

MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec **ECAir**, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'**ECAir**.



CHAN 2014

Hardy Binguila désigné parmi les meilleurs joueurs

Le milieu offensif congolais fait partie des vingt-trois footballeurs retenus dans l'équipe type du tournoi.

La performance de Binguila, à la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan), n'a pas laissé les techniciens de la Confédération africaine de football (CAF) indifférents. Ces derniers ont, en effet, sélectionné le Diable rouge parmi les joueurs constituant l'équipe type de cette compétition continentale. Hardy Binguila, précisons-le, n'est pas dans le onze du départ. Son nom figure plutôt sur la liste des remplaçants. Réserve ou titulaire, cela importe peu. L'essentiel, pour lui, a été fait : se distinguer parmi les 368 joueurs qui ont pris part à ce Chan. La mission a donc été accomplie.

Sur l'ensemble des rencontres, Hardy Binguila a fait briller son talent. Le Diable rouge a fait preuve d'un jeu sobre et efficace. Sa finesse dans le geste technique, son adresse dans les coups de pied arrêtés ont séduit les amoureux du ballon rond. Sa

puissance de frappe et sa précision dans les passes aussi. Contre l'Éthiopie notamment, sa passe décisive a permis à Rudy Guelord Bhebey Ndey d'inscrire l'unique but de la rencontre. Lequel but a redonné l'espoir de qualification des Diables rouges au second tour. Même si quelques minutes après, Hardy Binguila, souvent malheureux dans la peau de buteur, a manqué de crucifier le portier éthiopien dans un face à face pourtant à sa faveur. Le



Hardy Binguila a l'entraînement

Diable rouge était sacré meilleur du match. La constance dans la performance a permis à Binguila de rééditer l'exploit face à la Lybie. Il a en effet inscrit le deuxième but congolais qui semblait sceller la qualification des Diables rouges en quarts-de-finale. Pourtant, se faisant rattraper au score, le rêve de passer le premier tour a été définitivement enterré, dans la grande douleur. Un match que le public sportif congolais ne pourra oublier qu'au cas où les Diables réaliseraient un exploit encore plus grand. Le fait que Binguila a été désigné, pour la deuxième fois, meilleur de la rencontre ne pouvait suffire à consoler même ses fanatiques qui, d'ailleurs, n'ont pas oublié que c'est son but face à la RD Congo qui avait qualifié les Diables rouges à cette troisième édition du Chan. Il reste donc à Hardy Binguila de perfectionner son jeu pour devenir l'un des grands meneurs dont le football congolais est à la recherche.

Rominique Nerplat Makaya

VIE DES CLUBS

Ludovic Abbia, coordonnateur général de l'Étoile du Congo

Le président des supporters stelliens va désormais assurer l'intérim à la tête de la coordination générale du conseil d'administration de ce club.



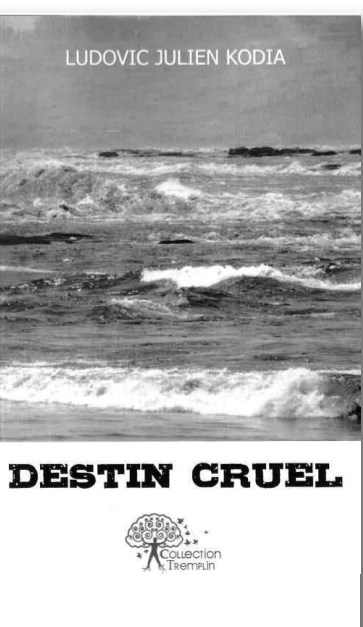
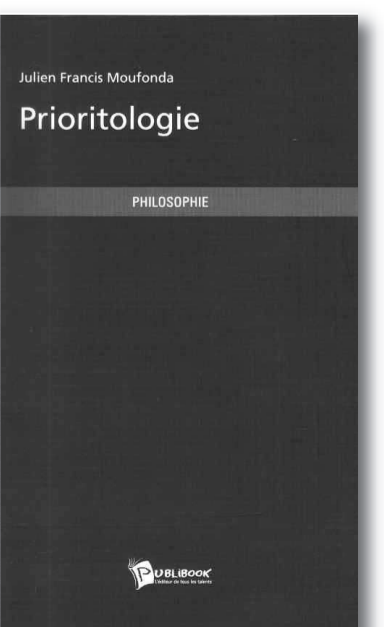
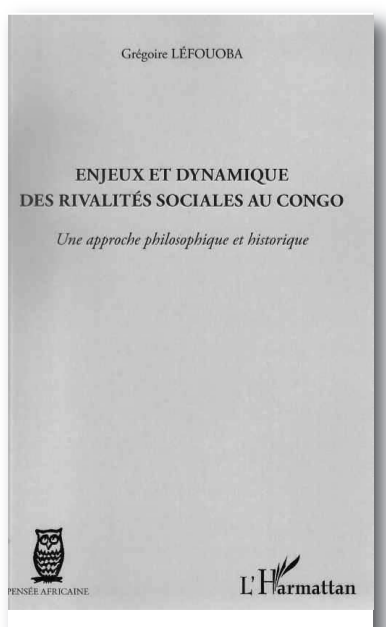
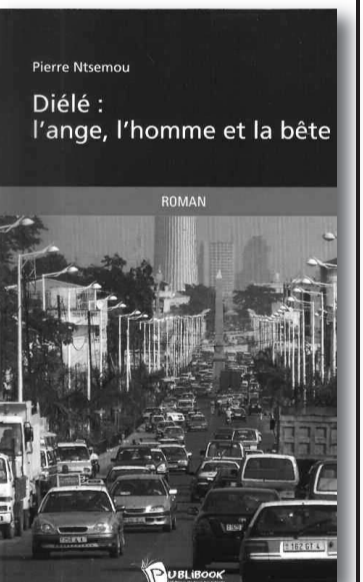
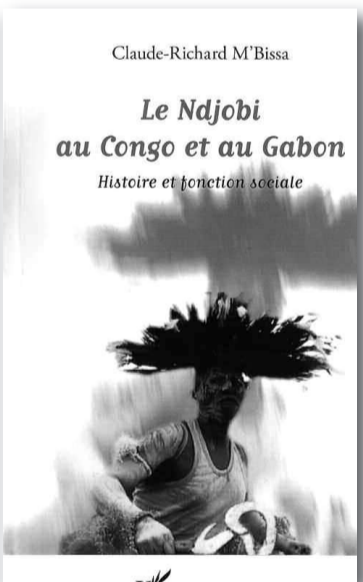
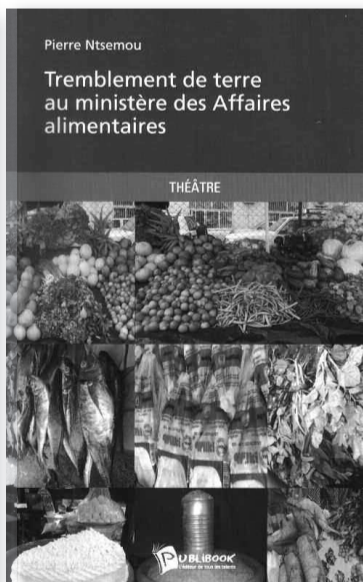
Ludovic Abbia s'exprime sur sa nomination. Crédit photo Adiac

Le mandat du coordonnateur général par intérim, Ludovic Abbia, prendra fin après la mise en place des instances dirigeantes du conseil d'administration de l'Étoile du Congo. C'est d'ailleurs lui qui, dans ses nouvelles fonctions, consultera toutes les ressources humaines et managériales pour la rédaction des statuts, du règlement ainsi que des autres textes organiques du club. Une manière de préparer la session inaugurale du conseil d'administration. Par ailleurs, le nouveau coordonnateur veillera à l'exécution des décisions de l'assemblée générale qui s'est tenue en janvier dernier. Ludovic Abbia coordonnera également les campagnes d'adhésion à travers notamment l'élaboration des cartes de membres et des fiches d'engagement.

Les responsables de l'Étoile du Congo ont aussi mis en place une commission juridique chargée du suivi du dossier du stade de l'équipe de la section handball. La commission est composée de Ludovic Abbia, Guy Baralunga, Paulin Mbon, Franck Letsotso, Yvon Kekara et Biyoula. Ils ont pour mission de recueillir toutes les informations nécessaires sur ce dossier. Ainsi, ils faciliteront les négociations avec les partenaires désireux d'exploiter les projets sur le terrain dont il est question. La structuration de la commission est laissée à la discrétion de ses membres.

R.N.M.

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



FOOTBALL

Le championnat national d'Élite 1 reprend ses droits

Le calendrier de la première phase de la compétition a été publié en fin de semaine dernière par le Commission d'organisation des compétitions.

Seize équipes, contre dix-huit la saison écoulée, livreront à partir du 14 février des rencontres de haute facture en vue de succéder, au terme des 30 journées, à l'Athlétic club Léopards de Dolisie, vainqueurs des deux dernières éditions. Le championnat national d'Élite 1 sera une occasion offerte aux joueurs locaux pour exprimer leur talent en vue d'intégrer la sélection nationale engagée aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de Maroc 2015. Comme pour avoir une bonne équipe nationale, il faut un championnat relevé et des clubs de qualité. L'État congolais fera cette saison sa première expérience dans la politique d'apporter une subvention, à hauteur de 50 millions l'année, aux seize équipes. Retenons également que cette compétition servira aux clubs congolais qui passeront l'étape des préliminaires des compétitions africaines en vue de mieux affûter leurs armes pour la suite de la compétition. Le Congo a gagné cette saison deux places supplémentaires grâce à la prestation de l'AC Léopards de Dolisie. Le FC Kondzo et Cara en Coupe africaine de la Confédération, et l'AC Léopards et Diabes noirs en Ligue des champions, ont en effet la mission d'aller le plus loin possible en vue de garder le nombre de représentants congolais à quatre.

Programme de la phase aller du championnat national
1^{re} journée

Vendredi 14 février au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, l'Interclub ouvre le bal face à Patronage Sainte-Anne avant la rencontre Étoile du Congo-Jeunesse sportive de Talangai (JST). Le 15 février au stade Municipal à Pointe-Noire, l'AS Cheminots reçoit l'Association sportive Ponténégrine (ASP) puis le FC Bilombé sera aux prises à Nico-Nicoyé. Le 19 février sur les mêmes installations, V.-Club Mokanda reçoit le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) et au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie, l'Athlétic club Léopards affrontera La Mancha. Le 20 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FC Kondzo affrontera le Saint-Michel de Ouenzé (SMO) avant Diabes noirs-Tongo football club (TFC).

2^e journée

La deuxième journée démarrera le 22 février à Brazzaville par l'unique rencontre opposant la JST à V Club Mokanda. Le 23 fé-

vrier toujours à Brazzaville, l'Étoile du Congo affrontera son voisin de Saint-Denis, le FC Kondzo puis Diabes noirs en découdra avec l'Interclub. Au stade Municipal à Pointe-Noire, La Mancha défie l'ASP avant le très attendu Nico-Nicoyé-AS Cheminots. À Dolisie, l'AC Léopards recevra le FC Bilombé. Le 24 février, Patronage Sainte-Anne reçoit TFC et SMO en découdra avec Cara.

3^e journée

Le TFC ouvrira le 1er mars à Brazzaville le bal de la troisième journée en recevant le Cara avant le match Patronage Sainte-Anne-JST. Au stade Municipal, le FC Bi-

Sainte-Anne-FC Kondzo. À Pointe-Noire, l'unique match de ce jour opposera le FC Bilombé à La Mancha. Le 16 mars, l'Étoile du Congo reçoit Interclub avant le derby Cara-Diabes noirs à Brazzaville. Au stade Municipal à Pointe-Noire, le V.-Club recevra le SMO et l'ASP jouera contre Nico-Nicoyé. À Dolisie, l'AC Léopards affronte l'AS Cheminots.

6^e journée

Pendant la 6e journée, l'Interclub recevra le 22 mars en première explication, Cara avant que le TFC n'en découde avec l'AS Cheminots. Au stade Municipal, l'ASP recevra Patronage Sainte-Anne et le FC Bilombé s'expliquera avec le

du Congo. À Pointe-Noire, Nico-Nicoyé recevra la JST. Le 6 avril, Cara s'expliquera avec l'ASP avant la rencontre opposant Diabes noirs au FC Bilombé. À Pointe-Noire, l'AS Cheminots affrontera le FC Kondzo et V.-Club recevra les Léopards de Dolisie.

9^e journée

Le 11 avril le FC Kondzo recevra l'ASP en match avancé de la neuvième journée. Le 12 avril, Patronage Sainte-Anne jouera contre le SMO et la JST recevra l'AS Cheminots. Au stade Municipal, Nico-Nicoyé accorde son hospitalité à TFC. Le 13 avril, l'Interclub recevra à Brazzaville les Léopards de Dolisie avant le très attendu Dia-

Pointe-Noire où elle sera reçue par l'ASP. Le 27 avril à Brazzaville, Cara recevra le FC Kondzo et Patronage Sainte-Anne en découdra avec l'Étoile du Congo. Au stade Municipal à Pointe-Noire, l'AS Cheminots accueillera le SMO et V.-Club sera aux prises à Nico-Nicoyé. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso, l'AC Léopards de Dolisie accordera son hospitalité à Diabes noirs.

12^e journée

La JST ouvrira le bal de douzième journée en affrontant le 2 mai à Brazzaville La Mancha avant le match opposant le FC Kondzo à Nico-Nicoyé. Le 3 mai, le SMO accueillera l'ASP et TFC recevra V.-Club. Le 4 mai, Diabes noirs affrontera Patronage Sainte-Anne et Étoile du Congo accueillera à Brazzaville les Léopards de Dolisie. Au stade Municipal, le FC Bilombé recevra l'Interclub et l'AS Cheminots s'expliquera avec Cara.

13^e journée

TFC- SMO sera la première affiche de cette treizième journée qui débutera le 10 mai. À Pointe-Noire, le FC Bilombé recevra la JST quelques heures avant le match Nico-Nicoyé-Patronage Sainte-Anne. Le 11 mai à Brazzaville, Interclub affrontera l'AS Cheminots puis Étoile du Congo s'expliquera avec Cara. À Pointe-Noire, La Mancha jouera contre V.-Club et l'ASP contre Diabes noirs. À Dolisie, l'AC Léopards recevra le FC Kondzo.

14^e journée

L'avant-dernière journée de la phase aller débutera le 16 mai à Brazzaville par deux rencontres. En première explication, l'Interclub sera aux

prises avec la JST. La seconde verra le SMO en découde avec La Mancha. Le 17 mai, TFC recevra FC Kondzo avant l'Étoile du Congo-AS Cheminots. Le 18 mai à Brazzaville, Patronage Sainte-Anne accordera son hospitalité aux Léopards de Dolisie avant Diabes noirs-Nico-Nicoyé. À Pointe-Noire, le FC Bilombé recevra Cara et V.-Club affrontera l'ASP.

15^e journée

Étoile du Congo lancera cette dernière journée de la phase aller en affrontant, le 25 mai à Brazzaville, l'ASP avant le FC Kondzo-Interclub. À Pointe-Noire, le FC Bilombé accordera son hospitalité à Patronage Sainte-Anne. Le 25 mai, Cara recevra Nico-Nicoyé et Diabes noirs sera aux prises avec la JST. À Pointe-Noire, La Mancha accueillera TFC et l'AS Cheminots jouera contre V.-Club. Le SMO sera à Dolisie pour affronter les Léopards.



Le dernier match du dernier championnat

lombé jouera contre l'AS Cheminots. Le 2 mars à Brazzaville, le FC Kondzo recevra Diabes noirs et l'Interclub sera aux prises avec SMO. L'Étoile du Congo se déplacera à Pointe-Noire pour rencontrer V.-Club juste après le match La Mancha-Nico-Nicoyé. À Dolisie, l'AC Léopards accordera son hospitalité à l'ASP.

4^e journée

Lors de la quatrième journée le FC Kondzo reçoit la JST le 8 mars à Brazzaville puis Cara va en découde avec Patronage Sainte-Anne. À Pointe-Noire l'AS Cheminots recevra La Mancha puis l'ASP affrontera le FC Bilombé. Le 9 mars, Diabes noirs recevra le SMO et l'Étoile du Congo jouera contre le TFC. Au stade Municipal, Nico-Nicoyé défiera les Léopards de Dolisie avant le match V.-Club-Interclub.

5^e journée

La cinquième journée mettra aux prises le 15 mars à Brazzaville, le TFC à la JST avant Patronage

FC Kondzo. Le 23 mars, la JST recevra à Brazzaville les Léopards de Dolisie et Diabes noirs en découdra avec V.-Club. À Pointe-Noire, Nico-Nicoyé se mesurera avec le SMO et La Mancha affrontera l'Étoile du Congo

7^e journée

Le dernier week-end de mars est réservé à la 7e journée. Elle mettra aux prises le 29 mars à Brazzaville, l'Étoile du Congo à Nico-Nicoyé, puis le SMO au FC Bilombé. À Pointe-Noire, l'ASP recevra l'Interclub. Le 30 mars à Brazzaville, le FC Kondzo affrontera V.-Club avant Cara-JST. Au stade Municipal, La Mancha recevra Diabes noirs puis l'AS Cheminots croisera le fer avec Patronage Sainte-Anne. À Dolisie, l'AC Léopards jouera contre le TFC.

8^e journée

Le 4 avril, Patronage Sainte-Anne recevra La Mancha en match avancé de la huitième journée. Le 5 avril, l'Interclub affrontera le TFC et SMO rencontrera l'Étoile

bles noirs-Étoile du Congo. Au stade Municipal, le FC Bilombé se mesurera avec V.-Club puis Cara sera reçu par La Mancha.

10^e journée

Le TFC se déplacera le 18 avril à Pointe-Noire pour affronter l'ASP en match avancé de la 10e journée. Le 19 avril à Brazzaville, la JST en découdra avec la SMO pendant qu'au stade Municipal, Nico-Nicoyé sera aux prises à l'Interclub puis La Mancha s'expliquera avec le FC Kondzo. Le 20 avril à Brazzaville, Patronage Sainte-Anne défiera V.-Club et Cara sera aux prises avec les Léopards de Dolisie. Au stade Municipal, le FC Bilombé recevra l'Étoile du Congo avant la rencontre AS Cheminots-Diabes noirs.

11^e journée

Cette journée débutera le 26 avril à Brazzaville par la réception du FC Bilombé par TFC. Dans les heures qui suivront, l'Interclub sera aux prises à La Mancha. La JST sera en déplacement à

PRIMATURE-FEC

Albert Yuma veut la tête de Matata

Le président du patronat congolais entrevoit une inadéquation entre les statistiques présentées par le Premier ministre en termes de croissance économique et les faibles retombées socioéconomiques sur le vécu quotidien de la population.

Alors qu'avec son vice-Premier ministre en charge du Budget (toujours suspendu aux séances de la Troika stratégique) l'attente est encore loin d'être scellée, voilà qu'un nouveau front vient de s'ériger contre Augustin Matata Ponyo. Elle porte la marque du tout-puissant président de la Fédération du Congo (FEC). Ce dernier, qui visiblement attendait le Premier ministre au tournant après qu'il a fait étalage de ses prouesses économiques à la faveur d'un récent point de presse, était en quête d'un prétexte pour apporter la contradiction. Sous le couvert d'une cérémonie

d'échange des vœux organisée par la FEC, Albert Yuma s'est lancé dans une satire contre Matata Ponyo. Il a balayé d'un revers de main tout ce que le Premier ministre a égrené comme performances tout au long de son mandat. Dans son allocution, il s'est appesanti sur l'état de la Nation en 2013 en mettant une emphase particulière sur la situation socioéconomique.

Pour lui, le pays tangué avec un taux de croissance du PIB de 8,1% (...), un taux d'inflation de 1% à fin décembre 2013 (...) et un taux de change moyen à 926,88 FC (...). Les réserves de change se situeraient, d'après lui, à 1,72 milliard de dollars, soit 9,1 semaines en couverture d'importations de biens et services non liées à l'aide extérieure. Et faisant l'analyse qualitative de la croissance tant vantée par le Premier ministre, Albert Yuma stigmatise la nature non inclusive et non dis-

tributive de la politique gouvernementale. Une politique socioéconomique caractérisée, d'après lui, par une faible capacité à générer des emplois décents et durables et à distribuer des revenus qui permettraient de réduire significativement la pauvreté. Il entrevoit une inadéquation entre les statistiques présentées par le Premier ministre en termes de croissance économique et les faibles retombées socioéconomiques sur le vécu quotidien de la population. Cette sortie du numéro un de la FEC avait suffi pour mettre de l'huile au feu sur fond d'une levée des boucliers dans le camp de Matata Ponyo. La réaction ne s'est pas fait attendre via la presse. Elle s'articule sur des justifications assorties des contre-chiffres avec, en toile de fond, un satisfecit renouvelé sur l'action gouvernementale dont les effets seraient positivement ressentis aujourd'hui dans tous les les sec-

teurs de la vie nationale. « *La FEC n'a pas mandat de rendre des comptes à la population. C'est l'obligation constitutionnelle de l'exécutif* », avait tenu à recadrer l'équipe Matata avant de rappeler au président de la FEC, par ailleurs président du conseil d'administration de la Gécamines, administrateur et membre du comité d'audit à la BCC, ses méfaits de gestion. Réponse du berger à la bergère, dirait-on. L'homme ne s'est jamais illustré dans le sens d'imprimer la bonne gouvernance et une gestion rigoureuse à ces structures, fait-on observer. « *Nul n'ignore ce que perd le Trésor public à cause de la gestion ombrageuse de la Gécamines, et ce, en dépit de différentes périodes d'embellie des cours du cuivre et du cobalt* », soutiennent les pro Matata enfonçant le clou dans une guéguerre qui a fini par arpenter les allées des attaques personnelles et d'imputations domma-

geables. D'après maints observateurs, Albert Yuma ne serait que la partie visible de l'iceberg et porterait les intérêts d'un puissant lobbie qui tient à obtenir le départ d'un premier jouant au dur à cuir. Pendant que Matata Ponyo recommande à la FEC de se choisir un nouveau président qui représenterait mieux « *ses intérêts professionnels en lieu et place d'un politicien en quête de positionnement* », Albert Yuma, de son côté, exhorte le chef de l'État à tenir compte des souhaits du Patronat « *lors de la constitution du gouvernement de cohésion nationale tant attendu* ». C'est dans cet état d'esprit que les deux personnalités évoluent désormais, chacun campant dans ses positions. Nul ne sait comment cette histoire va se terminer. Ce qui est sûr, c'est que l'un des protagonistes finira par vider le plancher. Quoi qu'il en coûte. Dossier à suivre.

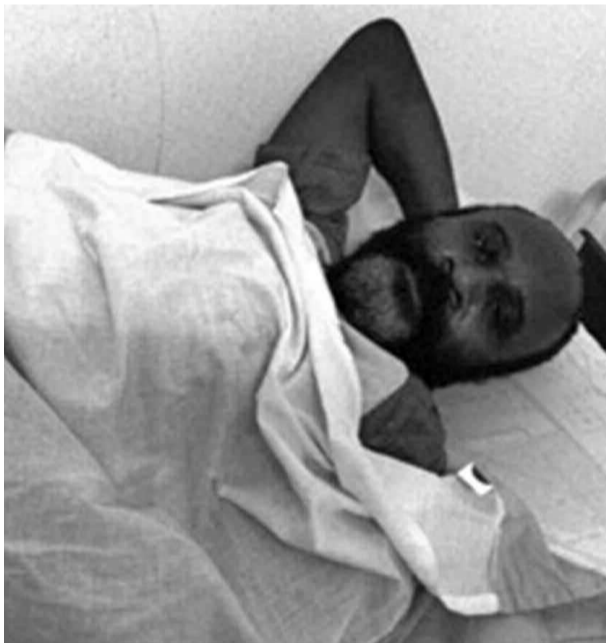
Alain Diasso

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Le comité des droits de l'homme inquiet du cas Diomi Ndongala

La structure souhaite rencontrer la délégation de la RDC à la cent trentième assemblée de l'Union prévue en mars, à Genève, afin d'échanger sur ses préoccupations.

Dans une décision adoptée par le Comité des droits de l'homme de l'Union interparlementaire (UIP), au mois de janvier, cette structure internationale a manifesté ses inquiétudes face au cas d'Eugène Diomi



Diomi Ndongala, dans son lit de malade en 2012

Ndongala, ancien membre de l'Assemblée nationale de la RDC.

Ce comité, qui dit demeurer profondément préoccupé par la dégradation de l'état de santé de Diomi Ndongala et les allégations de déni de soins médicaux, a engagé les autorités à prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce dernier reçoive, sans délai, les soins médicaux prescrits par les médecins. Il a également souhaité être tenu informé à cet égard. La structure a aussi affirmé engager à nouveau les autorités compétentes à mener la procédure judiciaire dans le plus strict respect des garanties d'un procès équitable, conformément aux obligations internationales souscrites par le pays, en matière de droits de l'homme. Elle a, par ailleurs, décidé de continuer à suivre attentivement la procédure judiciaire, en explorant

la possibilité de dépêcher un observateur aux audiences.

La non-application des résolutions des concertations

Le comité des droits de l'homme de l'UIP a profondément regretté qu'aucune mesure n'ait été prise en vue de la résolution de ce cas en application des recommandations du rapport des concertations nationales. Pour ce comité, suite à la révocation abusive du mandat parlementaire du député Diomi, le caractère éminemment politique de ce dossier ne fait plus de doute. Il a, par ailleurs, estimé que l'Assemblée nationale de la RDC a manqué à son obligation de garantir la protection des droits fondamentaux d'un de ses membres, sans discrimination fondée sur ses opinions politiques.

Lucien Dianzenza

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE

L'Afrique centrale se mobilise pour la République centrafricaine

Les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) se sont engagés à apporter une contribution financière à la Centrafrique.

En marge du 22e sommet de l'UA tenu dans la capitale éthiopienne, le chef de la diplomatie congolaise, Raymond Tshibanda, a représenté la RDC à la réunion des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC. L'objectif de cette rencontre était d'évaluer la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République Centrafricaine (RCA). À l'issue des travaux, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à apporter une contribution financière à hauteur de cent millions de dollars américains de soutien à la Centrafrique.

La contribution de la CEEAC se fera à travers un compte spécial du secrétariat général. C'est également dans cette logique que s'est inscrit l'engagement renouvelé du médiateur de la crise centrafricaine, le président Denis Sassou Nguesso, le samedi 1er février au siège de l'Union africaine, lors de la conférence des donateurs pour la RCA, initiative de solidarité africaine dans le but de soutenir la reconstruction et le développement post-conflit. Il s'agit de promouvoir des

solutions intra-africaines aux défis complexes à relever dans une nouvelle vision de l'Afrique aide l'Afrique.

Les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC ont lancé un appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle apporte un appui financier conséquent à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), afin de lui permettre d'accomplir sa mission. À cette occasion, les dirigeants de l'Afrique centrale ont renouvelé leur soutien multiforme aux autorités de la transition et aux forces sous-régionales engagées dans la Misca. Ils ont salué l'élection de la nouvelle présidente de la transition, Mme Catherine Samba Panza. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Afrique centrale ont exprimé leur préoccupation face aux risques de généralisation des affrontements intercommunautaires, interconfessionnels et de partition du pays et ils ont condamné fermement les exactions macabres perpétrées sur les populations civiles par les forces négatives, causant la mort de milliers de personnes et le déplacement de plus d'un million de Centrafricains et des ressortissants de pays voisins.

Outre le président Tchadien Idriss Deby Itno, président en exercice de la CEEAC, et son homologue du Congo Brazzaville, Denis Sassou Nguesso, les assises d'Addis-Abeba ont connu la présence du Gabonais Ali Bongo, du Burundais, Pierre Nkurunziza, du Vice-président de l'Angola, Manuel Domingos Vicente et d'autres États représentés par leurs ministres des Affaires étrangères.



Entretien de Raymond Tshibanda avec le président Tchadien Idriss Deby Itno

Jeannot Kayuba

UDPS

Pas de trace d'Étienne Tshisekedi à Washington

Des sources proches de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), il appert que le « décalage de ses contacts » aux États-Unis d'Amérique aurait rendu presque sans intérêt son déplacement.

On s'attendait à ce que le leader de l'UDPS prenne son régulier d'Air France le 2 février à destination de Washington en transitant par Paris conformément au calendrier publié par ses services de la communication. En lieu et place du « lider maximo », c'est plutôt son directeur de cabinet Albert Moleka qui s'est pointé à l'aéroport international de Ndjili. « J'effectue une mission avec un message dans le cadre de ce rendez-vous de prière qui réunira plusieurs personnalités. Et je rentre au pays le 16 février », avait-il lancé, laconique, aux journalistes qui tenaient à lui tirer le vers du nez. En somme, c'est finalement lui qui représente Étienne Tshisekedi aux journées de prière qu'organise annuellement le Congrès américain, une tradition qui date de 1953.

Pourquoi Étienne Tshisekedi n'est-il pas parti alors qu'il y a quelques jours, l'effervescence avait gagné le milieu de l'UDPS au sujet de ce voyage censé le relancer diplomatiquement ? Des sources officielles du parti, il est fait état d'un « décalage de ses contacts » aux États-Unis d'Amérique, lequel aurait rendu presque sans intérêt son déplacement. À en croire l'UDPS, les interlocuteurs d'Étienne Tshisekedi à Washington auraient repoussé de quelques jours leurs rendez-vous respectifs créant, de ce fait, une désharmonie avec l'agenda très chargé du lider maximo. Le secrétaire en charge du départe-

ment de la communication, information et porte-parole de l'UDPS, Joseph Kapika, a martelé sur cet aspect en arguant que son président avait « reporté son déplacement à une date ultérieure qui sera communiquée ».

D'après certaines indiscretions, Étienne Tshisekedi, qui ne voyait aucun intérêt pour ce « voyage privé » dont il n'attendait aucun gain politique, s'est finalement rétracté en dernière minute préférant se faire représenter. En outre, apprend-on, le leader de l'UDPS, qui tenait à ce que le parti prenne en charge le coût financier de son voyage, n'aurait pas obtenu gain de cause en raison de la non-implication des membres de la diaspora réputés grands partenaires financiers. Au-delà, il y a l'impréparation sur fond de contradictions ayant caractérisé ce voyage par ailleurs non assorti d'un programme clair. Entre-temps, l'épouse d'Étienne Tshisekedi qui avait précédé son mari en éclairceuse aurait reçu l'ordre d'écourter son séjour parisien pour regagner Kinshasa, apprend-on. Jusqu'à ce jour, l'on se perd encore en conjecture pour expliquer la volte-face d'Étienne Tshisekedi. Peut-être que demain les langues pourraient, sait-on jamais, se délier. Tout ce que l'on sait, c'est que l'intéressé, imprévisible dans ses actes, n'est pas à son premier coup fourré. L'on rappelle le « refus poli » de répondre à une invitation du président Denis Sassou N'Guesso dans la foulée des concertations nationales alors que le protocole d'État du Congo-Brazzaville était saisi de son déplacement. Et comme toujours, c'est Albert Moleka, son Dircab qui avait fait la couverture.

Alain Diasso

DGDA

Des recommandations pertinentes à l'issue de la 7^e session des directeurs

Les participants plaident en faveur de la non-immixtion des services extérieurs dans le processus de dédouanement.

Les directeurs centraux et provinciaux de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) recommandent également, à l'issue de la 7^e session ordinaire, la mise en œuvre d'une nouvelle politique de fixation des prix des produits pétroliers afin de mettre fin à la fiscalité pétrolière négative ainsi que l'application de la technologie de marquage moléculaire sur les produits pétroliers. Aussi proposent-ils l'audit du secteur de la télécommunication pour une meilleure perception des droits d'accises sur les communications cellulaires ; l'implication du ministère de la Justice dans le recouvrement des créances contentieuses ; l'acquisition des usines mobiles de construction pour l'érection des entrepôts de douane ; et le droit au port d'armes reconnu par le code des douanes aux agents de douanes.

En outre, les participants se sont mis d'accord sur la mise en œuvre des stratégies novatrices, notamment la mise sur pied d'un comité de suivi des recommandations, dès la clôture des travaux ainsi que d'une cellule de mobilisation des recettes ; la relance, la révision éventuelle et l'application de l'instruction en matière de bois ; l'augmentation des effectifs des unités de la brigade douanière et leur dotation en équipements adaptés (uniformes, motos, hords-bords, jeeps...) et autres matériels indispensables, etc.

La mise en œuvre effective de l'ordre opérationnel dans les provinces, l'intervention de la haute autorité de la régie auprès du gouvernement pour l'obtention des engins de manutention aux ports, l'accélération de l'informatisation des bureaux de

Lufu et Yema, la dynamisation de la coopération dans le cadre des accords d'assistance mutuelle administrative (AAMA) avec tous les pays limitrophes, la sécurisation des agents de la douane avec le concours des gouverneurs de province, etc. figurent aussi sur la liste des recommandations des participants à la 7^e session. Cette rencontre a été sanctionnée par la signature de l'acte d'engagement de contrat de performance du premier semestre 2014 par les directeurs provinciaux.

Des assignations budgétaires pour 2014

« Le gouvernement a assigné à la Direction générale des douanes et accises un budget des recettes de l'ordre de 2.456.599.329.704 FC soit plus de 2,5 milliards de dollars américains. Ce chiffre représente 150,38% du budget 2013 et 143,32% des réalisations de 2014. Il s'agit là d'un niveau très élevé des assignations qui appelle des stratégies innovantes pour être atteint », a déclaré Déo Rugwiza Magera, directeur général des douanes et accises de la RDC. Pour réaliser ces assignations budgétaires, le patron de la DGDA invite son personnel, à différents niveaux, à se mettre au travail en appliquant correctement les dispositions du code des douanes, du code des accises, du tarif des droits et taxes à l'importation et à l'exportation.

Au regard des facteurs qui flambent la mobilisation des recettes, le ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, appelle la haute direction de la DGDA et chaque directeur à mettre en place des stratégies pour défendre les intérêts de l'État, tout en annonçant un certain nombre de décisions que les autorités de la DGDA seront appelées à appliquer.

Gypsie Oïssa Tambwe

JUSTICE

Wivine Moleka exige à Kamerhe de démentir l'accusation de fraude électorale

Le bras de fer judiciaire entre la députée nationale de Kinshasa Wivine Moleka du PPRD (majorité présidentielle) et le président de l'Union pour la Nation congolaise (UNC) de l'opposition a ressurgi.

Wivine Moleka et son avocat-conseil Gérard Ledi Mukoko ont, au cours d'une conférence de presse le 2 février à l'Hôtel Sultani à Kinshasa, exigé à Vital Kamerhe de faire un démenti et des excuses publics pour avoir accusé la députée nationale de fraude électorale en 2011. Rappelons que le 28 novembre 2011 après les élections présidentielle et législatives, le candidat président de la République Vital Kamerhe avait, dans une correspondance adressée aux observateurs des élections, dans laquelle il faisait état de « quelques cas de fraudes électorales ». Et Wivine Moleka y avait été citée nommément en ces termes : « A Mbudi dans la périphérie, dans la commune de Mont-Ngafula, la candidate députée nationale PPRD, parti au pouvoir, l'honorable Wivine Moleka, escortée des policiers qui transportaient des urnes bourrées des bulletins de vote, s'est présentée avec une forte somme d'argent qu'elle distribuait aux agents électoraux. Révoltée, la population l'a chassée et ses gardes du corps ont réagi en tirant des coups de feu en l'air pour chasser tous les témoins. Conséquence : la population a décidé de ne plus voter et les bureaux ont été fermés ».

Les copies de la correspondance



Wivine Moleka et Vital Kamerhe

avaient été expédiées au président de la République, au président de la Commission électorale nationale indépendante, au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, à l'ambassadeur de l'Union européenne en RDC, au représentant spécial du président de la Commission de l'Union africaine et aux chefs des missions diplomatiques accréditées en RDC.

« Nous avons approché M. Kamerhe afin qu'il puisse démentir ces offenses blessantes, outrageantes, méchantes, car totalement fausses et infondées et exposant ma cliente au mépris. M. Vital Kamerhe affirmera à l'époque qu'il détenait des preuves de ses affirmations. Face à cette attitude inamicale, nous n'avons qu'une seule voie, saisir la justice afin de l'inviter à exhiber ses preuves à contrario à démentir ses propos dans les mêmes termes et suivant les mêmes voies », a fait savoir l'avocat-conseil Gérard Ledi Mukoko. Et le 20 décembre 2012, l'affaire fut

appelée devant le tribunal de paix de Kinshasa/Ngaliema. Mais Kamerhe avait relevé appel et était allé en cassation. Le 31 décembre 2013, a précisé l'avocat-conseil de Wivine Moleka, les deux parties étaient devant le tribunal de paix de Kinshasa/Gombe, mais les avocats de Kamerhe ont soulevé des exceptions de procédure. La prochaine comparution de deux parties est prévue au tribunal de Grande instance de Kinshasa/Gombe. Pour la partie demanderesse, Kamerhe devra prouver ces allégations ou les démentir auprès de toutes les personnes ayant reçu en amputation sa correspondance. L'avocat conseil affirme que ceci a été la base des discussions qui devaient aboutir à un accord à l'amiable pour conclure ce dossier. « Que M. Vital Kamerhe dise qu'il a menti, et rien de plus, voilà tout le sens de notre démarche », réclame fermement la partie demanderesse.

Martin Enyimo

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE

Une délégation de partenaires internationaux du ministère de la Santé séjourne en RDC

Des partenaires internationaux sont déterminés à soutenir les efforts de la RDC dans la lutte contre la mortalité infantile et maternelle qui du reste est préoccupante.

L'importante délégation qui est arrivée depuis le 2 janvier est composée des délégués de l'UNPFA, de la Banque mondiale, de l'Unicef, de l'OMS/afro, de la coopération canadienne, de l'Onusida, du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et de l'Usaid. L'objectif de cette importante mission est de non seulement évaluer les efforts que fait le pays pour lutter contre cette mortalité mais aussi étudier des stratégies efficaces à mettre en œuvre pour soutenir la RDC à atteindre les objectifs du millénaire 4 et 5 concernant la lutte contre la mortalité infantile et maternelle. L'équipe de partenaires du ministère de la Santé publique a eu, le 2 janvier, une séance de travail en la salle Ngwete avec le secrétaire général à la Santé publique, le Dr Pascal Mukengeshay. Au menu de cette réunion, le secrétaire général à la Santé publique a expliqué à ces hôtes de marque ce que fait le pays pour atteindre l'objectif de la réduction de la mortalité infantile et maternelle. Le pays, dira-t-il, est doté d'une stratégie visant le renforcement des soins de santé qui est contenue dans le Plan national de développement sanitaire. En plus de cela, le pays dispose d'un cadre d'accélération de la lutte contre la mortalité infantile et maternelle. C'est pour dire que la RDC, renchérit-il, a une vision claire pour lutter contre la mortalité infantile et maternelle.

Cette vision, à en entendre parler le Dr Pascal Mukengeshay, implique notamment l'offre des soins de santé de qualité à tous les Congolais en mettant un accent particulier sur le groupe vulnérable dont les femmes et les enfants. Ce qui implique le renforcement du système de santé et le gouvernement qui tient à relever ce défi vient d'apporter un financement de l'ordre de quatre-vingt-cinq milliards de francs congolais pour équiper et approvisionner en médicaments des structures de santé. Pour gagner la lutte contre la mortalité infantile et maternelle, le secrétaire général à la Santé publique reste convaincu qu'il faut une synergie dans les actions à mener car, insiste-il, le secteur de la santé étant complexe un seul partenaire ne pourra pas résoudre tous les problèmes de santé. Il faut, plaide-t-il, une synergie au niveau du pays entre les différents secteurs et synergie au niveau des partenaires qui nous appuient.

Aline Nzuzi

MINING INDABA EN AFRIQUE DU SUD

Les plus gros fournisseurs des services s'entredéchirent

La traditionnelle rencontre axée sur les mines, qui se tient à Cape Town du 3 au 6 février, donne l'image d'une Afrique en pleine mutation dans les secteurs-clés comme les nouvelles technologies de la communication capables d'offrir des solutions spécifiques à l'industrie minière.

Poussée par les mines, la croissance économique africaine devrait être davantage consolidée pour profiter au plus grand nombre d'Africains en situation de précarité. Selon nos informations, l'exposition et la conférence Mining Indaba au Cape Town international convention centre (Centre international de congrès du Cap) est une occasion pour le géant des services de communication, SkyVision Global Network Ltd, de présenter ses solutions aux problèmes posés par la communication dans le développement de l'industrie minière. On fait état, par exemple, d'une grande variété de plates-formes de connectivité, notamment les réseaux hybrides/satellites, les téléphones mobiles satellitaires et terminaux de données, la diffusion Wifi et autres solutions de connectivité sans fil. Le défi de la communication se pose avec acuité dans l'industrie minière, en raison de la complexité même des sites d'exploitation et de la distance entre ceux-ci et leurs succursales.

Aussi les opérateurs veulent-ils s'appuyer sur une bonne connectivité. Cela exige l'acheminement des moyens de communication adaptés aux opérations les plus rudes sur le terrain. La maîtrise de l'information demeure ainsi un pilier important de la sécurité. "Un flux d'information en temps réel et régulier dans des situations de routine ou d'urgence est essentiel pour garantir un déroulement

sans heurts des opérations », a noté SkyVision. Tout le débat tourne autour de la sécurité du mineur dans le site minier. Et SkyVision entend tirer son épingle du jeu en mettant en avant-plan son expérience dans les pays africains : Nigéria, Cameroun, Maroc, Afrique du Sud, Sénégal, Guinée, Ouganda et Burkina Faso. L'entreprise a également investi des POP et centres d'affaires en Afrique qui assurent un VSAT et une connectivité par fibres homogènes pour améliorer la communication de l'Afrique avec le reste du monde, et même de l'Afrique avec elle-même.

Indaba Mining, cadre de visibilité par excellence de la toute puissante industrie minière africaine, permet aux opérateurs de réaffirmer leur secteur comme un pilier solide du développement du continent africain en raison de la forte croissance observée depuis plusieurs années. Le marché devient intéressant pour les fournisseurs qui s'installent de plus en plus dans le continent pour développer leurs affaires. Plusieurs d'entre eux sont représentés localement par des partenaires ou représentants locaux, et leur portefeuille de clients n'a fait que croître ces dernières années, a confirmé SkyVision. Bien entendu, leurs offres ont fini par s'adapter aux besoins exprimés localement par les opérateurs. "Notre portefeuille comprend des solutions allant des solutions de télécommunications spécifiquement adaptées aux petites expéditions d'exploration à l'ensemble des exigences de communication des sites miniers accueillant des milliers des mineurs et d'entrepreneurs impliqués dans diverses opérations", a poursuivi SkyVision.

Laurent Essolomwa

MINES

Le cas RDC en examen en avril au secrétariat international de l'Itie

La publication du rapport 2011 conformément aux exigences et aux normes requises par l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) devrait ouvrir la voie à des discussions sur la suspension pour douze mois du pays, et la possibilité ou pas de lever cette mesure intervenue en avril 2012.

La RDC a été invitée, après cette suspension, à produire un rapport 2011. Entre-temps, le pays a accumulé un retard en matière de publication des rapports pour l'atteinte du statut de "Pays Conforme", la dernière étape. À titre de rappel, le premier rapport 2007 a été publié en 2011. Ensuite, il y a eu les rapports 2008 et 2009. En 2012, la RDC a rendu public le rapport 2010. Enfin, le rapport 2011 est arrivé en décembre 2013. Cependant, ce retard n'est pas en soi un problème, a tenu à expliquer un expert interrogé par la rédaction. En effet, les règles de l'Itie ne sanctionnent pas pour des rapports se rapportant à des exercices passés d'au moins deux ans. En cas de validation du rapport 2011, le pays devra rapidement publier un rapport 2012 au plus tard le 31 décembre 2014. Les prochaines étapes

connaîtront forcément une accélération du rythme de publication, a-t-il fait remarquer. "En 2015, le pays pourrait être conduit à publier simultanément deux rapports, en l'occurrence 2013 et 2014". Pour le rapport 2011 publié en décembre 2013, les entreprises minières et pétrolières ont déclaré 1,4 milliard de dollars américains de recettes au profit du trésor public. Et l'on a observé des progrès accomplis, notamment sur l'épineuse question des écarts à l'origine de la suspension du pays. Prudente, la coordination nationale de l'Itie a vite fait de rappeler que cette publication n'entraînait pas de facto la levée de la suspension du pays du processus. Cela devrait plutôt intervenir après l'examen du rapport 2011 par le secrétariat international. Pour rappel, le rapport de l'Itie rédigé par des consultants étrangers place les parties prenantes dans l'obligation de communiquer toutes les informations utiles sur les revenus, les recettes de l'État provenant de l'exploitation des ressources minières et pétrolières tels que les redevances, les impôts, les boni de signature, les boni de production, les royalties, les dividendes et les taxes diverses.

L.E.

COMMERCE DE BOIS ILLÉGAL

Un poids sur les ressources naturelles de la RDC

Pour Greenpeace, citant Interpol, le bois illégal constitue un fléau dans les pays tropicaux et un désastre climatique global.

Dans un communiqué soutenant la saisie symbolique de bois illégal au port de Caen, en France, Greenpeace Afrique, citant Interpol, a regretté que le bois illégal représente quinze à trente pour cent du volume du bois commercialisé internationalement. Pour le coordonateur national RDC pour Greenpeace Afrique, Raoul Monsembula, le bois illégal, dans des pays comme la RDC, rime avec déforestation et violents conflits sociaux. « Il ne profite pas aux populations et impose une concurrence déloyale avec des filières légales en difficulté. C'est aussi un facteur majeur du dérèglement climatique au niveau mondial, qui a des répercussions dramatiques en Afrique », a-t-il expliqué. Il a relevé comme caractéristiques de ces activités illégales, le non-paiement des taxes, le dépassement des quotas de coupe, la coupe d'essences protégées, le non-respect des communautés forestières, etc. Ce communiqué a, en effet, rappelé une action de Greenpeace France, qui a procédé, le 9 janvier, à une saisie symbolique de bois illégal au port de Caen.

Saisie symbolique d'une pièce à conviction

À l'issue de cette activité menée par quinze militants de Greenpeace France en combinaisons siglées « Brigade de vérification du bois », une grume longue d'environ sept mètres et demi a été placée sur la remorque d'un camion pour être présentée aux autorités françaises comme pièce à conviction. Le convoi a finalement été bloqué par les forces de l'ordre. Greenpeace France a révélé que le port de Caen est un point d'entrée important pour le bois illégal en provenance notamment de la RDC. Cette organisation internationale et d'autres ONG auraient déjà alerté le ministère français de l'Agriculture sur la présence de bois illégal dans les ports français. « Nous exhortons les autorités françaises à saisir ce bois illégal et à appliquer les dispositions du Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE), afin de contribuer à la protection des forêts congolaises et à la lutte contre le commerce illégal du bois », a appuyé Raoul Monsembula. Greenpeace a indiqué que le bois saisi est vendu par la compagnie Sicobois en RDC. Alors qu'il a été importé par la société française Peltier Bois. À en croire cette organisation, Sicobois est une compagnie connue pour ses activités forestières illégales provoquant d'incessants conflits sociaux- dans le territoire de Lisala, province de l'Équateur. LONG a appuyé ses alléga-

tions par les conclusions d'une mission effectuée, en décembre dernier, avec des organisations locales dans le groupement Mondunga où la communauté locale a rapporté avoir été victime de violence. « Ainsi des documents officiels et des témoignages de la population font état d'atrocités qui auraient été commises par des employés de la Sicobois à l'encontre des populations locales. Par ailleurs, six personnes disent avoir été arbitrairement arrêtées par une intervention policière et militaire. La communauté locale a déposé une plainte contre les employés de Sicobois auprès du procureur de Lisala », a souligné Greenpeace.

Cette ONG a rappelé que, depuis mars 2013, le RBUE est entré en vigueur. « Censé s'appliquer dans tous les pays de l'Union, il prévoit qu'un importateur de bois s'assure par tous les moyens de la légalité de son bois. Une immobilisation, voire une saisie ou des sanctions pénales peuvent être prises », a-t-elle expliqué. L'organisation a salué la saisie, l'année passée en Allemagne, de deux cargaisons de bois illégal en provenance de la RDC. Pour Greenpeace, cette action des autorités allemandes est comptée comme un premier cas d'application du RBUE en Europe.

Lucien Dianzenza

RDC

Le gouvernement met tout en œuvre pour dédollariser son économie

La troïka stratégique a également souligné la nécessité de rendre effectives les mesures relatives à l'obligation faite aux exportateurs (miniers et pétroliers) de rapatrier les devises dans les proportions fixées par la loi.

La cinquième réunion de l'exercice 2014 de suivi de la situation économique et financière du pays a planché sur trois points essentiels le 3 février à l'hôtel du gouvernement. Outre l'évaluation des recommandations de la réunion précédente, cette réunion s'est également fixée sur la synthèse de la situation économique et financière au 31 janvier ainsi que les dossiers spécifiques.

Le Ministre de l'Economie et du commerce, Jean-Paul Nemojato, a informé la Troïka stratégique de la réunion qu'il a tenue avec les opérateurs du secteur de téléphonie mobile dans le cadre de la mise en application de l'affichage des tarifs de leurs services en monnaie nationale. L'occasion pour lui d'informer les membres de la troïka sur l'état d'avancement de l'implémentation du guichet unique de commerce extérieur. À cet effet, Jean-Paul Nemojato a rappelé l'urgence de finaliser la procédure administrative en vue du démarrage effectif du guichet unique intégral du commerce extérieur, comme une des réformes phares visant non seulement la mobilisation accrue des recettes publiques, mais aussi un levier

pour améliorer le climat des affaires. Il a reçu le quitus de la troïka stratégique de tout mettre en œuvre pour accomplir les dernières formalités y relatives. Quant au suivi de la paie, il ressort que la paie du mois de janvier a déjà pris fin, sauf dans les territoires couverts par les services de Caritas et les ordonnateurs délégués provinciaux. Les préparatifs de la paie du mois de février se déroulent normalement.

Situation économique et financière

Sur le plan international, la troïka stratégique a mis sur table le nouveau rapport de la Banque mondiale sur l'emploi des jeunes en Afrique. Ce rapport souligne la nécessité de créer des emplois productifs et bien rémunérés pour les jeunes, au regard de leur forte proportion dans la structure démographique. La Banque mondiale exhorte les pouvoirs publics à œuvrer pour améliorer le climat des affaires, mais surtout à investir dans l'éducation et la formation des jeunes de façon à les adapter aux besoins du marché de travail. Au 31 janvier, les cours de principales matières premières exportées par la RDC ont évolué de manière divergente. Le cuivre a perdu 1,79% de sa valeur par rapport à la semaine précédente, et s'est vendu à 7.154,00 USD la tonne. Le cobalt, quant à lui, a connu une hausse de 2,06% de son cours, pour se situer à 30.605,40 USD la tonne. Les produits pétroliers ont en-

registré une hausse du prix du baril sur les deux marchés : 107,83 (+0,07%) à Londres, et 97,45 (+1,1%) sur le marché de New York. La situation des principaux produits céréaliers se présente de la manière suivante : 159,47 USD (+0,99%) pour le maïs ; 15,43 USD (-0,19%) pour le riz ; et 553,00 USD (-2,77%) pour le blé. Sur le plan national, la troïka fait état d'une stabilité du cadre macroéconomique à la fin du mois de janvier. Le taux d'inflation hebdomadaire était à 0,027% (+0,006). En annualisé, le taux d'inflation à fin 2014 serait de 1,154%. En cumul annuel, il était de 0,110% au niveau national. En outre, le taux de change du franc congolais s'est déprécié par rapport au dollar des États-Unis de 0,44% à l'indicatif, pour se situer à 926,74 CDF/USD ; tandis qu'il a accusé une variation quasi nulle au parallèle où le franc congolais s'est échangé à 938,25 CDF contre le dollar des États-Unis. Les réserves internationales étaient à 1.744,68 millions, couvrant 9,4 semaines d'importations, tandis que le taux directeur de la Banque centrale du Congo est à 2,0% depuis le 8 novembre 2013. Bref, le mois de janvier présente une situation financière provisoire avec un solde primaire excédentaire de 4,0 milliards CDF, provenant des recettes de 256,4 milliards CDF et de dépenses de 252,4 milliards CDF.

Gypsie Oïssa Tambwe

MUSIQUE

Les fâcheuses rumeurs de Dahmu Manero

Dans son titre sans équivoque, sorti depuis les États-Unis, le jeune chanteur hip-hop a ramassé une série de ragots étalés sur plusieurs années qui alimentent les conversations kinoises à propos des artistes musiciens.

Le nouveau single sorti dans la mixtape Lingala Fastosh commence de plus en plus à se faire connaître. Et les Kinois, comme de coutume dans pareille circonstance, prennent un malin plaisir à se passer la vidéo de Ba rumeurs via leurs téléphones mobiles. Mais il n'est pas certain qu'elle soit diffusée sur le petit écran. Et pour cause ? La chanson revient sur des faits qui fâcheraient plus d'un. Plusieurs stars locales, et qui plus est, pas seulement vivantes, car les morts aussi sont passés au crible. Et dans leur cas, il s'agit le plus souvent d'une version peu sympathique de leur décès, de quoi en faire retourner certains dans leurs tombes. Dahmu Manero a ainsi donc trouvé à dire à propos de Wazekwa, Koffi Olovide, Werrason, Baby Ndombe, JB Mpiana, Tshala Muana, Meje 30, Cindy le Cœur ainsi que les feus Luambo Makiadi, Pépé Kallé, Madilu et Alain Moloto.

Au final, ce « déballage » avec un

grain de malice inavoué, l'on ne peut vraiment pas parler de révélations, évoque pour certains des pratiques mystiques à l'instar de sacrifices humains ou pour le cas de Ferre Gola, par exemple, une mort apparente précédant chaque sortie d'album. Sont également invoquées des usages contre nature comme la nérophilie ou l'homosexualité, sans oublier la prostitution au sein des orchestres, etc. Ba rumeurs qui, on l'entend, n'ont rien d'anodin. D'aucuns estiment que, vu les grandes affinités observées aujourd'hui entre les vedettes de la chanson congolaise et les médias audiovisuels, journalistes et animateurs, en particulier, ce serait mal vu que d'oser cette diffusion. Pourtant, comme Dahmu Manero, l'on ne devrait pas les incriminer d'avoir juste rendu public ce qui se dit sans complaisance aucune, faut le dire, dans les lieux privés et même publics des fois sans que personne ne s'en offusque ou tout le moins n'ose contredire.

J'ai entendu, il a été dit...

Dans son refrain le chanteur hip-hop déclare ne rapporter que des faits entendus et qui pour certains, à Kinshasa, sont des secrets de poli-



Dahmu Manero

chinnelle. « Na lobi na mona te mais na yoka nde, na yebite soki eza ya solo mais na yok'ango... », ce qui en français donnerait : « Je n'affirme pas avoir vu mais j'ai entendu dire, je ne sais pas si les faits sont vrais

mais je les ai entendus... ». Et le rappeur de conclure de la sorte : « Na yoka, baloba mais na mona na nga te, eza na ngo ba rumeurs », entendez par là : « J'ai entendu, il a été dit mais je n'ai rien vu, ce ne sont que des rumeurs ». Des faits à vérifier mais qu'il ne saurait en aucun cas confirmer de son propre chef, pas bête Dahmu Manero.

Jusqu'à encore méconnu dans sa ville natale, Dahmu Manero a fait ses débuts dans la musique en 2005 dans le groupe de hip-hop nommé Stanton Fam. Il aura fallu Ba rumeurs pour que presque neuf ans après Kinshasa fasse sa connaissance. Et il deviendra assurément un des artistes de la diaspora les plus connus sous peu. Pour sûr, plusieurs chercheront à en savoir plus sur ce jeune auteur, compo-

teur et parolier qui a osé pareille impudence même s'il n'a fait, rappelons-le, que rapporter des propos connus. Peut-être que pour avoir grandi dans les rues de Miami, Dahmu manero a pu se permettre ce que nul autre n'aurait fait ici.

Fin 2009, Dahmu a sorti sa première mixtape Coming To America, juste une année après son départ de Stanton Fam alors qu'il avait opté pour faire cavalier seul en tant que MC Independent pratiquant le rap en anglais. Sa première apparition sur la scène hip-hop des États-Unis, il la doit à cette œuvre initiale. Par la suite, c'est en qualité d'auteur, compositeur et parolier que lui est offert un contrat avec la Slip-N-Slide Records, maison de production de Miami. Une voie ouverte dans divers projets en compagnie d'artistes tels que Trina, Brisco, etc. Il y a près de trois ans, en 2011, Dahmu revient à ses origines et crée une pratique personnelle du rap où lingala, anglais et français font bon ménage d'où le nom de « trilingual flow ». Et, Lingala Fastosh inspiré de Lingala facile sorti en décembre dernier avec 12 milangi pour premier single disponible sur le net.

Nioni Masela

LIGUE DES CHAMPIONS

V.Club prépare activement le match de Kano Pillars

L'AS V.Club de Kinshasa affronte, le 9 février, au stade Tata Raphaël de la Kethule, la formation de Kano Pillars du Nigeria, en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. Et les Dauphins noirs de la capitale congolaise intensifient leur préparation alors que l'échéance du 9 février s'approche.

En match de préparation le 3 février au stade Tata Raphaël, les joueurs du coach Florent Ibenge -qui ont récupéré leurs internationaux revenus du troisième Championnat d'Afrique des Nations avec les Léopards locaux- ont renvoyé aux études l'équipe de Force Terrestre, avec un cinglant huit buts à zéro. L'attaquant international rwandais de souche congolaise Taguy Etekiamia Agiti a signé un doublé au cours de cette rencontre jouée à huis clos, ainsi que le milieu international Guy Lusadisu Basisila, récemment revenu d'Afrique du Sud avec les Léopards locaux de la RDC. Le jeune Jerry Ekole a profité de ce match pour enregistrer son premier triplé avec le team vert et noir de Kinshasa. Les autres buts ont été les œuvres du milieu relayeur Yves Magola Mapanda et du Burkinabé Abdoul Aziz Djelbeogo.

Notons que V.Club multiplie des rencontres amicales afin d'avoir assez des matchs dans les jambes avant d'affronter Kano Pillars, car la trêve de la manche aller du championnat a été longue de près de deux mois. Aussi V.Club a-t-il battu, le 29 janvier, FC MK par un but à zéro, une réalisation de Magola Mapanda, également en match amical. Les Dauphins



V.Club de Kinshasa

noirs ont préalablement organisé un tournoi quadrangulaire international, toujours dans l'optique de la préparation, question de mettre suffisamment des chances de son côté avant d'accueillir le club nigérian de Kano Pillars. Ce tournoi a donc rassemblé, outre le club organisateur, Renaissance Aiglou Cara du Congo Brazzaville, Mounana du Gabon et FC MK de Kinshasa. Rappelons que FC MK affrontera le 9 février à Juba la formation sud-soudanaise de Ahly Atbara, au tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. La direction de V.Club a même pris l'initiative de faire quelques travaux de réfection au stade Tata Raphaël de Kinshasa afin de jouer ses matchs à domicile de la Ligue des champions et du championnat national de football (Division 1). Et cette initiative encourageante a été ponctuée de l'aide de certains dirigeants sportifs de la capitale, entre autres, l'homme d'affaires Max Mokey tuteur du FC MK, Olivier Bierlaire de l'Olympique club de Kinshasa a aussi apporté son soutien, etc.

Martin Enyimo

FOOTBALL

Le sélectionneur Santos Muitubile veut arrêter avec les Léopards

Au lendemain de l'élimination des Léopards locaux de la RDC du troisième Championnat d'Afrique des Nations en Afrique du Sud, le sélectionneur Santos Muitubile a, au cours d'une intervention à la première chaîne publique congolaise, fait part de son intention de rendre le tablier.

Le sélectionneur des Léopards locaux de la RDC, Santos Muitubile, n'a pas réédité l'exploit de la première édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) en 2009 en Côte d'Ivoire lorsque la RDC s'adjugeait le trophée. Comme en 2011 au Soudan lors de la deuxième édition, Santos Muitubile n'a pas réussi à qualifier la RDC en demi-finale de la troisième édition organisée du 11 janvier au 1er février en Afrique du Sud. Et le séjour de la délégation congolaise en Afrique du Sud a été quelque peu rocambo-

lesque, avec l'information de leur déguerpissement de l'hôtel à Polokwane livrée par le coordonnateur des équipes nationales et vice-président à la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Théobald Binamungu -information démentie par Santos Muitubile- ; il y a également la sempiternelle question des primes des joueurs, l'engueulade du président de la Fécofa, Constant Omari, sur les joueurs après la défaite contre le Gabon, etc.

Après l'élimination en quarts de finale devant le Ghana, le sélectionneur Santos Muitubile a fait une déclaration à la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC). « J'arrête avec le football congolais dans six mois », a-t-il averti. « Si l'on ajoute les trois mois prestés sans être payé, cela en fera neuf », a poursuivi le sélectionneur des Léopard locaux pour réclamer d'une certaine manière sa rémunération.

Selon Santos, « il y a des dirigeants de la fédération qui ne sont pas à leurs places en semant le désordre dans la gestion du football national ». Et il a épiloué en ces termes : « De toute façon, j'attends le retour du président de la Fécofa de l'Afrique du Sud pour m'entretenir avec lui de la grave situation qui prévaut dans cette discipline (football) et, également, les autres membres du comité exécutif pour en finir une bonne fois pour toutes. Sinon, je n'ai plus envie de rester dans ce milieu, bien que j'y ai consacré la grande partie de ma vie. Les joueurs, mes enfants, vont rester orphelins, mais je n'y peux rien ».

M.E.



Santos Muitubile, sélectionneur des Léopards locaux de la RDC

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Henri Djombo dégage le lien avec l'agriculture

À l'occasion de la célébrée le 2 février, Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, a fait une déclaration à Pointe-Noire au cours de laquelle il a réaffirmé l'importance des zones humides dans les activités agricoles tout en fustigeant les menaces qu'elles subissent du fait de l'action néfaste de l'homme.



Le ministre Henri Djombo. Crédit photo "Adiac"

« Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat » est le thème de la journée décriée par les Nations unies pour mettre en évidence les dites zones propices pour l'agriculture. Montrant l'importance des zones humides, Henri Djombo a déclaré : « Les zones humides ont présidé à l'épanouissement de nombreuses cultures importantes dans le monde entier. Elles constituent également des infrastructures naturelles précieuses pour l'agriculture, apportant un approvisionnement fiable en eau et en terres fertiles. Dans les régions arides, les zones humides assurent la production alimentaire, l'eau et le pâturage pour le bétail. De même, de nombreuses prairies humides sont également importantes pour la biodiversité et pour les fonctions hydrologiques ainsi que pour l'agriculture et les pêcheries en eau douce. »

33% du territoire congolais représentent des zones humides

Au Congo, a-t-il expliqué, le gouvernement a déjà inscrit à ce jour 10 sites d'importance internationale sur la liste

Ramsar des zones humides, représentant 11.335.000 hectares, soit 33% de la superficie du territoire national. Parmi ces sites, on distingue différents types de zones humides, chacune ayant ses caractéristiques notamment : les marais herbeux que l'on trouve dans la vallée du Niari, de la Likouala et de la Cuvette et qui fournissent un vaste espace propice aux poissons et aux oiseaux d'eau ; les tourbières, présentes dans les zones forestières inondables notamment le long de l'Alima, la Motaba, la Libenga et la Ndeko, favorables à la pêche ; les mangroves dans la zone côtière ou zones de protection contre les érosions côtières et de nidation des espèces animales ; les étangs naturels et artificiels dans le Pool, la Sangha, la Likouala et la Cuvette destinés à l'aquaculture ; les lacs, les rivières et les marécages, disséminés sur l'étendue du territoire national qui préservent l'équilibre écologique naturel et sont des sources de produits halieutiques et d'approvisionnement en eau, mais aussi des zones favorables à l'agriculture et au maraîchage et des moyens de communication.

La croissance démographique : une menace

« Malgré leur importance écologique, économique et sociale, les zones humides sont hélas, menacées par des demandes croissantes de terres et d'eau pour l'agriculture. Elles sont de plus en plus menacées par une croissance démographique accélérée et les initiatives de développement à grande échelle, visant à réduire la pauvreté et les effets des changements climatiques », a poursuivi Henri Djombo. Et le ministre de renchérir : « Les zones humides subissent de plus en plus les impacts des activités liées à la production des biocarburants, du fait de la demande en eau et de leur transformation à grande échelle pour leur production. »

« Dans la stratégie nationale de développement durable, une gestion parcimonieuse et responsable doit exister en zones humides dont l'impact sur les politiques de l'énergie, de l'eau, de l'alimentation n'est plus à démontrer », a conclu Henri Djombo.

Hervé Brice Mampouya

COOPÉRATION NAVALE

Le porte-avion italien le Cavour attendu à Pointe-Noire

Trois mois après avoir entamé son périple africain, le porte-avion italien le Cavour accompagné du 30e groupe naval de la marine militaire italienne, fera pour la première fois une escale au port autonome de Pointe-Noire, du 20 au 25 février.

« Le port de Pointe-Noire est habitué à des escales de bateaux militaires dans le cadre des opérations de collaboration entre marines. Mais c'est pour nous un événement important parce que c'est la première fois qu'on a la visite au Congo d'un groupe naval italien sur les côtes africaines. Il s'agit là d'une première dans le sens que c'est un accent qui est mis de la part des autorités italiennes sur l'importance croissante que l'Afrique revêt dans la paix et la sécurité pour l'engagement et les efforts de coopération de la part des autorités italiennes », a signifié Nicolò Tassoni Estense Di Castelvecchio, l'ambassadeur de l'Italie au Congo.

La campagne du groupe naval, guidée par le porte-avion le Cavour, se pose plusieurs objectifs, à savoir : donner un signal d'amitié fort, d'attention et de présence du gouvernement italien aux États africains qui feront l'objet d'escales et notamment au Congo ; renforcer la coopération bilatérale militaire et de défense ; procéder à des activités de formation notamment dans la lutte anti-piraterie et la défense des côtes et des installations en mer, ainsi qu'à un partage d'expériences avec les forces armées locales ; réaliser des activités humanitaires et d'engagement dans le secteur social ; présenter les technologies de pointe italiennes.

La vocation particulière du navire italien à intervenir dans un contexte humanitaire a été démontrée durant l'opération conjointe italo brésilienne White Crane, de secours à la population de Haïti en 2010.

Lors de l'escale de Pointe-Noire, sera présente à bord du navire italien, l'ONG italienne Francesco Rava spécialisée dans le traitement des yeux pour les enfants. Cette ONG procèdera à des visites de dépistage en faveur des enfants des couches sociales vulnérables de plu-

sieurs orphelinats de Pointe-Noire. « Nous avons décidé de visiter les enfants vivant dans les orphelinats que nous avons ciblés grâce à la collaboration des autorités ecclésiastiques congolaises, notamment Caritas et l'évêché qui se sont occupés de nous recenser les enfants malades. »

« C'est un signal fort d'amitié entre la marine italienne et la marine congolaise. La visite de ce porte-avion pourrait effectivement renforcer la coopération bilatérale en matière de défense entre l'Italie et le Congo. Durant leur séjour ils vont procéder à des activités d'information et de formation qui sont très importantes pour nous. Quand le porte-avion arrivera, nous pourrions échanger avec un bateau de grande technologie. Car ce bateau fait office de commandement et de poste de contrôle, et en même temps c'est une plate-forme de soutien logistique. C'est une occasion pour la marine nationale congolaise de perfectionner son personnel et son matériel », a renchéri le chef d'état-major du 32e groupement naval de Brazzaville, Okana Mizere Dieudonné. Entré en service en 2009, le porte-avion Cavour représente le fleuron de la technologie de défense italienne. Entièrement réalisé par les chantiers Fincantieri de Riva Trigoso et Muggiano, le Cavour est équipé d'un des plus puissants systèmes de propulsion conventionnelle au monde.

Il peut embarquer jusqu'à 20 avions hélicoptères et a été conçu comme un instrument multi-rôle capable d'être à la fois : une unité de pointe dans la projection de puissance de la marine italienne dans des contextes opérationnelles ; le siège de commande et contrôle d'un groupe naval ; une plateforme logistique et amphibie en mesure d'intervenir, notamment en cas de catastrophe naturelle, pour secourir la population ; un navire hôpital comprenant deux salles opératoires, une unité intensive, une unité de réanimation, une unité de diagnostic, trente-deux lits et un laboratoire d'analyse.

Hermione Désirée Ngoma

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La cosmétique congolaise se dote d'un cadre de travail

Cosmetic Valley France et Cosmetic Congo ont signé, le 31 janvier à Pointe-Noire, un accord de partenariat visant le développement de la filière cosmétique à partir du potentiel de la cosmétologie congolaise.

Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers du Congo, et président de Cosmetic Congo, et Jean Luc Ansel, directeur général de Cosmetic Valley France et Cluster France, ont paraphé le protocole d'accord qui vise entre autres la sauvegarde de la biodiversité, des savoirs et savoir-faire traditionnels en procédant au Congo à un recensement des plantes congolaises pouvant être utilisées en cosmétique. Cet accord vise aussi le développement des activités économiques locales basées, soit sur l'utilisation traditionnelle en cosmétique des plantes du Congo, soit sur la recherche de principes actifs issus de plantes préalablement sélectionnées. Le protocole valable pour une durée de trois ans va, en outre, favoriser le partenariat scientifique, le transfert de technologies entre les instances liées à la re-

cherche et le recours à l'information scientifique prioritairement pour l'accès au laboratoire avec les deux clusters.

Dirigé par Jean Luc Ansel, Cosmetic Valley, pôle de compétitivité français, est chargé de développer les liens entre la recherche privée et la recherche publique. Cette industrie de la cosmétique basée en France est le premier centre de ressources mondiales de la parfumerie-cosmétique. Rappelons par ailleurs que Cluster France est une association dont le rôle est de regrouper les clusters, les grappes d'entreprises et les pôles de compétitivité.

En marge de la signature de l'accord, l'assemblée générale constitutive de Cosmetic Congo a mis en place la structure cosmétique locale composée de chercheurs, tradi praticiens, industriels botanistes... Cette association a pour but de développer la cosmétologie au Congo. Le groupement d'intérêt économique va ainsi permettre de valoriser les pratiques et savoir-faire dans le domaine de la cosmétique pour en faire des opportunités au Congo.

H.B.M.

CIRCULATION ROUTIÈRE

Téléphoner en conduisant augmente le risque des accidents

Ce comportement a failli être la cause d'un accident de circulation ce mardi 4 février à quelques mètres du rond-point Ex-Bata à Pointe-Noire, dans le premier arrondissement E.P. Lumumba. Un chauffeur de voiture-taxi, téléphone à l'oreille, ne se rendait pas compte que trois piétons traversaient l'artère devant lui. Heureusement le pire a été évité grâce au système de freinage qui a bien fonctionné.

Cet accident manqué vient une fois de plus soulever la persistance de cette mauvaise pratique des conducteurs de taxi-bus et autres automobi-

listes qui foulent au pied la mesure interdisant l'usage strict du téléphone portable au volant. Et parmi les nombreuses causes qui sont à l'origine des accidents de circulation dans les villes et sur les routes nationales, celle-ci occupe une place importante, due surtout à l'entêtement des chauffeurs. Au niveau des routes nationales par exemple, les automobilistes et chauffeurs de taxi et bus ne sont jamais inquiétés, alors qu'à la moindre sonnerie, ils décrochent leur téléphone et le placent contre l'oreille, même s'ils franchissent des

obstacles et virages.

Sur de nombreuses artères et avenues de la ville, la chose est presque devenue un comportement tolérable. Les chauffeurs n'ont pas peur de répondre au téléphone, même à côté des agents de la police routière. On a l'impression que cette négligence monte en puissance, laissant chacun s'adonner à cette pratique très dangereuse. Et l'on se demande si la mesure interdisant cette pratique n'avait plus sa raison d'être ou était tout simplement devenue inefficace à cause de la familiarité de certains agents de l'ordre et

chauffeurs de taxis et bus, ou encore parce que la non-observation de cette règle entraîne le versement d'une amende et non pas la confiscation du permis de conduire.

« Nous pensons que si la police était plus sévère avec ces conducteurs et taximen, personne n'oserait utiliser le téléphone au volant. Pourquoi ne leur ravit-elle pas leurs permis, car les amendes n'ont plus d'effet. Pourtant on observe dans la ville des pancartes interdisant non seulement l'alcool et l'excès de vitesse, mais aussi et surtout l'usage du téléphone portable au volant. La police a tout intérêt à renforcer les contrôles-surprises pour mettre la main sur ces chauffeurs récalcitrants », a commenté un client de taxi.

Le comportement du chauffeur avec un téléphone à l'oreille est différent

Lorsque ces automobilistes et taximen décrochent leurs téléphones, ils donnent ainsi la priorité à cette conversation. Du coup leur vigilance diminue et ils regardent moins souvent dans leurs rétroviseurs et sur les côtés. Ils auront tendance à ralentir très rapidement et à mordre la ligne ; ils oublieront de s'arrêter au passage des piétons, l'exemple de

ce matin en témoigne. C'est pourquoi se multiplient les risques d'accidents. Pourquoi ne pas s'arrêter à un endroit convenable pour téléphoner ou éteindre purement et simplement le téléphone portable quand on conduit ? Car la sonnerie de celui-ci peut toujours surprendre. Les chauffeurs peuvent éventuellement demander aux passagers de répondre. Téléphoner ou conduire, il est mieux de choisir entre ces deux actions.

L'essor du téléphone portable a ajouté un slogan de plus à la longue liste des mises en garde de la prévention routière, et selon une étude canadienne publiée dans l'hebdomadaire américain The New England Journal of Medicine, les intoxiqués du coup de fil multiplient au moins par quatre les risques d'accidents. De la même manière, des études expérimentales ont montré que les contrôles dans le rétroviseur deviennent, lors d'une conversation téléphonique, beaucoup plus rares. Bref, l'usage du téléphone portable au volant amoindrit le niveau de vigilance du conducteur, qui, absorbé par sa conversation, aurait tendance à ne plus fixer qu'un seul point devant lui mais sans contrôle.

Faustin Akono



Un taximan avec un téléphone portable à l'oreille alors qu'il conduit. Photo Adiac

FOOTBALL FÉMININ

Quatre nouvelles recrues dans les rangs de l'AC Léopards

Le club de football féminin de Pointe-Noire, double vainqueur de la Coupe du Congo, vient de renforcer son attaque et son milieu de terrain avec l'arrivée de quatre nouvelles joueuses venues des clubs de Brazzaville.

Dans l'objectif de conserver le trophée de la Coupe du Congo remporté consécutivement en 2012 à Kinkala et en 2013 à Djambala, les dirigeants de l'AC Léopards version féminine viennent de faire confiance à quatre nouvelles pensionnaires. Il s'agit de deux attaquantes, Isa Diakessé et Paulnich Mahoua (Espérance Muchanga), un milieu de terrain, Angèle Mboukou (FC la Source), et une gardienne de but, Nana Gouno (Patronage). Ces dernières s'entraînent déjà avec tout le groupe de Léopards à la baguette d'Or dans l'arrondissement 3 TiéTié. « Cette saison, nous avons les mêmes ambitions de gagner la Coupe du Congo, voilà pourquoi nous avons recruté ces joueuses », a indiqué le secrétaire général de l'équipe, Célestin Maboumina. Créées en 2010 à Pointe-Noire pour rivaliser avec les cinq



Les joueuses de l'AC Léopards après les entraînements (© Adiac)

équipes qui existaient déjà afin d'améliorer le niveau du football féminin du Kouilou, les Vert-et-Blanc assistent malheureusement à la disparition progressive de ces clubs dont la majorité n'existe plus que de nom. « Nous sommes très déçus de constater que sur six équipes, il n'en reste plus que deux qui soient actives, Fleur du ciel et Léopards. Nous souhaitons que les gens de bonne volonté créent d'autres équipes ou soutiennent celles

qui existent », a-t-il suggéré avant de rejeter les rumeurs qui accusent Léopards d'avoir causé la disparition de ces clubs pour avoir pris leurs joueuses. « Nous faisons notre recrutement dans les normes comme cela se passe partout où chaque saison les dirigeants peuvent revoir la composition de leurs équipes. AC Léopards n'est pas un destructeur », s'est-il défendu.

Objectif : Sibiti 2014

Première équipe féminine à rem-

porter deux fois de suite la Coupe du Congo, le club a lancé la préparation de la saison 2013-2014 depuis quelques jours pour mieux affûter ses armes. « Nous sommes sur la phase de qualification des joueuses parce que nous venons de recruter des nouvelles. Nous préparons la Coupe du Congo Sibiti 2014 puisque nous n'avons pas un championnat au niveau national », a regretté Célestin Maboumina, tout en assurant que si la

fédération peut programmer brusquement un championnat national, l'équipe pourra jouer car elle est prête.

Cette équipe en préparation a déjà livré trois matchs amicaux avec les clubs masculins afin de jauger la forme du groupe dont le tout récent match s'est joué le 2 février face à la formation des cadets de Total & P. Cette rencontre s'est d'ailleurs soldée par la victoire de Léopards, 3 buts à 1, avec un triplé de la nouvelle recrue, Isa Diakessé, comme pour confirmer son poste.

Le secrétaire général de l'équipe a également rappelé que comme chez les messieurs, l'AC Léopards dame a pour mission de se placer au sommet du football féminin au Congo. Ce qui est possible grâce à l'apport indéfectible du président du club, Rémy Ayayos, et de ses adjoints, Djimi Oumar et René Sambou. Quant au niveau technique, les dirigeants de l'AC Léopards ont renouvelé leur confiance à Serge Mapouya, l'ancien entraîneur de la Source qui avait déjà passé une saison avec sa nouvelle équipe juste après sa création.

Charlem Léa Legnoki

COMPLEXE SPORTIF DE KINTÉLÉ

Environ 380 milliards FCFA pour les travaux de construction

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé le 4 février à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, à la pose de la première pierre de cet ouvrage qui doit abriter les 11e Jeux africains en 2015. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ancien chef de l'État sénégalais, Abdoulaye Wade, venu participer au Forum international sur les infrastructures en Afrique.

Les travaux de construction du complexe sportif de Kintélé coûteront à l'État congolais environ 379,845 milliards FCFA. Cette somme est répartie en trois parties : les travaux des infrastructures sportives et des voies et réseaux divers, confiés à l'entreprise China Stade Corporation and Equipement company : 220.916.882.890 FCFA ; les bâtiments administratifs attribués à la société Zhengwei Technique Congo : 97 030.559.151 FCFA ; et les douze bâtiments du village olympique ont été confiés aux

entreprises Zhengwei et Syno-Hydro : 61.897.616.872 FCFA. Couvrant une superficie de 80,43 hectares dont 20 pour voiries et parking, ce complexe comprend un stade de 60.055 places assises avec une tribune périmétrale à trois étages, entièrement couverte ; un palais des sports de 10.140 places ; un centre nautique de 2.028 places et des bâtiments classiques pour un hôtel ainsi qu'un village olympique composé de douze bâtiments R+3 qui a été délocalisé sur le site de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Présentant la fiche technique de cette infrastructure sportive, la première du genre au Congo, le ministre à la Présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a rappelé que les travaux qui ont débuté le 11 avril 2013, étaient avancés. «*Le chronogramme de réalisation suit son cours et l'évolution des travaux se présente ainsi qu'il suit : ins-*

tallations sportives, 55% ; palais des sports; 55% ; installations extérieures ou annexes; 50% ; mûr de clôture; 65% ; village olympique; 20%», a-t-il annoncé. Il a rappelé par ailleurs que ces travaux, toutes composantes intégrées, sont contrôlés par la société française d'ingénierie conseil Socotec international. Le stade (haut de plus de 50m, soit l'équivalent d'un immeuble de quatorze étages) offre un terrain de football de 105m x 60m tapissé de gazon naturel ; une piste d'athlétisme de 400m munie de huit couloirs ; des aires de lancer marteau, disque, javelot, saut à la perche, saut en longueur, triple-saut et rivière steeple. Il dispose aussi des installations annexes suivantes : un bassin d'échauffement et un bassin de plongeon, un terrain d'entraînement et un terrain de réplique, un terrain de football plage, un terrain de volley-ball, un terrain de pétanque, un terrain de volley-ball, des courts de tennis, un terrain de basket et un

terrain de handball.

Des travaux complémentaires envisagés

Sur les 4.426 travailleurs qui sont à pied d'œuvre sur le terrain, on compte 1.500 Chinois et 2.926 Congolais. Jean-Jacques Bouya est également revenu sur les difficultés rencontrées, parmi lesquelles les nombreux problèmes d'approvisionnement en matériaux et leur dédouanement. «*En marge de ces chantiers de base, a précisé le ministre, des travaux complémentaires de grande envergure qui complètent le projet, seront réalisés.*» Il s'agit, entre autres, de la réhabilitation des voies d'accès au complexe ; la construction d'une voie d'accès express de 2x2 voies depuis le giratoire dit «Keba na virage» qui recevra deux échangeurs et sur la corniche en bordure du fleuve Congo, avec un viaduc de 7km jusqu'à Kintélé ; la réalisation des aménagements extérieurs aux abords du complexe ; l'élargissement de la deuxième

sortie nord de Brazzaville et de la route nationale n°2 ; ainsi que la construction d'un débarcadère pour garantir un accès au stade par voie nautique.

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique a, quant à lui, indiqué que cette cérémonie témoignait de la volonté du président de la République consistant à donner à la jeunesse sportive africaine, une opportunité, par l'accueil et l'organisation du cinquantième des Jeux africains. «*2015 marquera le cinquantième de la tenue à Brazzaville, des 1ers Jeux africains. La République du Congo, dans sa volonté de contribuer à la mise en œuvre de la nouvelle architecture du sport en Afrique, s'engage à offrir à l'Afrique des jeux de haute facture, impliquant une participation massive des athlètes africains, à une année des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016*», a conclu Léon Alfred Opimbat.

Parfait Wilfried Douniama

HANDBALL

Nicole Oba tire sa révérence

L'ancienne Diable rouge de handball a rendu l'âme le 3 février à Brazzaville. Son inhumation aura lieu le 6 février dans la ville capitale, sauf modification.

Nicole Oba faisait partie des gloires du handball congolais qui ont porté haut l'étendard du pays dans les compétitions internationales. Sa carrière a pris fin en beauté avec plusieurs titres au palmarès. Seulement, depuis quelques années, l'ancienne handballeuse était foudroyée par un diabète qui lui valut une imputation de la jambe. Cette maladie est la cause de sa mort. Peu de temps avant son décès, le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, lui a rendu visite, tout comme plusieurs Diables rouges des autres disciplines sportives. Un geste louable qui avait redonné le sourire à Nicole Oba.

Rappelons que Nicole Oba a joué en équipe nationale de 1978 à 1983. Dans cette fourchette, Nicole Oba a remporté deux fois la Coupe des Nations de handball féminin. Sous les couleurs de l'Étoile du Congo, elle a été sacrée triple championne d'Afrique des clubs. Nicole Oba aura été de la génération des handballeuses qui ont ouvert la voie à celles qui ont brillamment assuré la relève. Il s'agit notamment de Solange Koulenka, l'emblématique capitaine de l'équipe nationale de l'époque. «*Nous sommes meurtries par la mort de Nicole Oba. Les mots me manquent pour exprimer ma douleur. (...) C'est jeudi 6 février que nous l'accompagnerons à sa dernière demeure*», a confié Solange Koulinka, d'une voie chargée d'émotion.

Rominique Nerplat Makaya

BOXE

Les pratiquants interpellent le gouvernement sur la formation des cadres

Selon les témoignages recueillis auprès des boxeurs congolais, le pays n'a plus d'arbitres aptes à monter sur le ring lors des compétitions internationales comme les Jeux africains.

Les pratiquants exigent des autorités sportives une formation, sinon, disent-ils, le Congo pourrait passer à côté de son objectif de gagner le maximum de médailles dans les sports individuels lors des 11^{es} Jeux africains. La formation des cadres est l'un des volets sur lequel le gouvernement devrait s'appuyer pour obtenir de bons résultats lors des jeux du cinquantième.

La réalité de la boxe congolaise est aujourd'hui très triste. En effet, la discipline manque de juges arbitres non seulement au niveau international mais aussi au niveau national, en tout cas pas de quoi récolter une bonne moisson lors des Jeux africains.

«*La discipline, a souligné le président de la Ligue de Brazzaville, n'a plus organisé de stage pour les juges arbitres et même les entraîneurs de premier et deuxième degrés, depuis 2000.*» Si un accent particulier n'est pas mis dans ce domaine, il sera difficile de voir un pugiliste congolais livrer une prestation de qualité. «*C'est déplorable pour un pays qui organise les Jeux africains de Brazzaville 2015. Dans ce genre de compétitions, il faut avoir le quorum des officiels. Nous connaissons ce qui se passe dans les sports individuels. Les résultats sont parfois faussés si vous n'avez pas de juges arbitres*», a commenté

Elias Mfoudi, l'unique juge arbitre national.

À la recherche d'un directeur technique

Les Congolais gardent encore le souvenir des 10e Jeux africains de Maputo en 2011. Fabrice Nzaou aurait pu remporter la médaille de bronze lors de son combat qui l'opposait au Mozambicain. Mais pour la même raison, le Congolais, plus à l'aise que son adversaire, avait injustement été déclaré vaincu parce que le Congo n'était pas représenté dans le quota des juges arbitres. Une autre interpellation est celle de la direction technique. La Fédération congolaise de boxe, confirment les boxeurs, est à la recherche d'un directeur technique. «*Le directeur technique doit avoir un diplôme mais celui de 1er degré ne suffit pas. Il faut un 2^e ou 3^e degré. Mais comme le pays n'envoie plus les cadres à différents stades, nous nous contentons de ce que nous avons. Cela fait près de douze ans que le Congo doit à l'Association internationale de la boxe amateur. Il faut s'acquitter de ses droits statutaires pour bénéficier également de formations*», a poursuivi Elias Mfoudi.

La Ligue de Brazzaville crée deux sous-ligues

Consciente du fait qu'on ne peut former un athlète en une année, la Ligue de Brazzaville multiplie quand même les initiatives pour augmenter la fréquence des galas de boxe à Brazzaville. Elle a réparti les clubs de Brazzaville en



Un combat de boxe

deux zones de douze équipes chacune. Les sous-ligues auront pour mission d'organiser leurs propres combats à l'issue desquels, les meilleurs seront sélectionnés pour participer aux championnats départementaux.

La zone 1 qui regroupe les formations de MMD Mfilou, Momekano, Diables noirs, Maxi club, Interclub, Nguema boxe, Patronage, Amical de Poto-Poto, Volcan, Boxing club Wamba, Ecodec et Tosa Obika, est dirigée par M. Tchicaya. Il a pour collaborateurs, Jacques Mbalou, premier vice-président, Chrisostome Bitoumi, secrétaire général, Christian Bouboul, trésorier, et Alphonse Bolosomo, membre. La zone 2, qui mettra aux prises la DGSP boxe, Kassombo, Dragon rouge, MMD Neto, Academic 13, Mao Neto, Punch Talas, Ring Talas, Boni sport, Mao Nkombo, Étoile et Sopenco boxe, a pour président Jerry Yandibu. Talien Ngouami est le

vice-président et Karine Dingosoua assume les fonctions de secrétaire générale. La trésorerie est assurée par Kadzia Siloulou. Léon Kaki est membre. «*Nous avons subdivisé les zones au niveau de notre ligue pour avoir des sous-ligues qui nous permettront de mieux gérer notre ligue. Nous avons constaté que depuis un certain temps il y a une affluence des clubs au niveau de Brazzaville. À l'issue de la dernière assemblée générale électorale, Brazzaville a enregistré 11 clubs mais actuellement nous en avons 24. Nous avons eu des difficultés pour mieux organiser notre championnat départemental. Les sous-ligues qui sont mises en place organiseront leur championnat. Les meilleurs boxeurs issus de ces compétitions participeront aux championnats départementaux*», a précisé le président de la Ligue.

James Golden Eloué